



Dispositif de Réussite Éducative

Bilan d'activité
au 31 décembre 2015

Avec le soutien de



SOMMAIRE

➤ Avant propos	Page 3
➤ Le partenariat	Page 4
➤ Les EPS	Page 10
➤ Analyse des suivis	Page 12
➤ Les parcours individuels de Réussite Educative	Page 14
➤ Les actions spécifiques DRE	Page 16
➤ Contexte d'évolution du service	Page 20
➤ Zoom sur les actions	
Socioéducatives	Page 24
Sociales	Page 30
Soutien à la parentalité	Page 33
Santé	Page 41
Sportives	Page 42
Culturelles et de loisir éducatif	Page 43
➤ Programme prévisionnel 2015	Page 46
➤ Annexes	Page 49

Avant-propos

Issu des programmes 15 et 16 du Plan de cohésion sociale (loi du 18 janvier 2005), le Programme de Réussite Educative veut promouvoir une logique de l'égalité des chances. Il a inversé la logique de politiques d'accompagnement que privilégiait jusque-là l'offre des acteurs pour mettre en avant les besoins repérés des enfants, en tenant compte de leur famille. Il vise une nouvelle approche dans la prise en compte des enfants en situation de fragilité, vient en complément des dispositifs éducatifs existants, et ne se substitue donc à aucun autre programme.

De fait, l'approche renforcée des difficultés individuelles de l'enfant ne peut se réduire à la seule prise en compte des symptômes, mais doit être reliée à une analyse globale des conditions de vie de l'enfant, dans son environnement social et familial.

L'objectif du dispositif est de donner leur chance aux enfants et aux adolescents ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur réussite. La mission principale est de construire avec le jeune et sa famille un Parcours de Réussite Educative.

Bien que la logique d'action soit centrée sur l'individualité par la mise en œuvre d'un parcours personnalisé prenant en compte les différents temps de vie et espaces éducatifs, des actions collectives ciblant la famille dans sa globalité permettent une réelle participation et implication familiale, dans un climat de confiance où les compétences de chacun sont mises en valeur.

Les champs d'intervention mobilisent un ensemble de ressources dans différents domaines : socioéducatif, social, loisirs et épanouissement personnel et de santé, visant la « réussite éducative ».

La démarche est à la fois éducative (promotion de l'autonomie, accès aux savoirs), de remédiation (rétablir des liens avec les institutions), préventive (dépister les difficultés précoces) et parfois corrective (en cas de ruptures), sans oublier de considérer les parents comme partenaires du parcours de réussite éducative de leurs enfants.

Cet accompagnement « personnalisé », avec une intervention « sur mesure » inscrite dans la durée et mise en œuvre par une équipe de professionnels, doit aider au développement personnel.

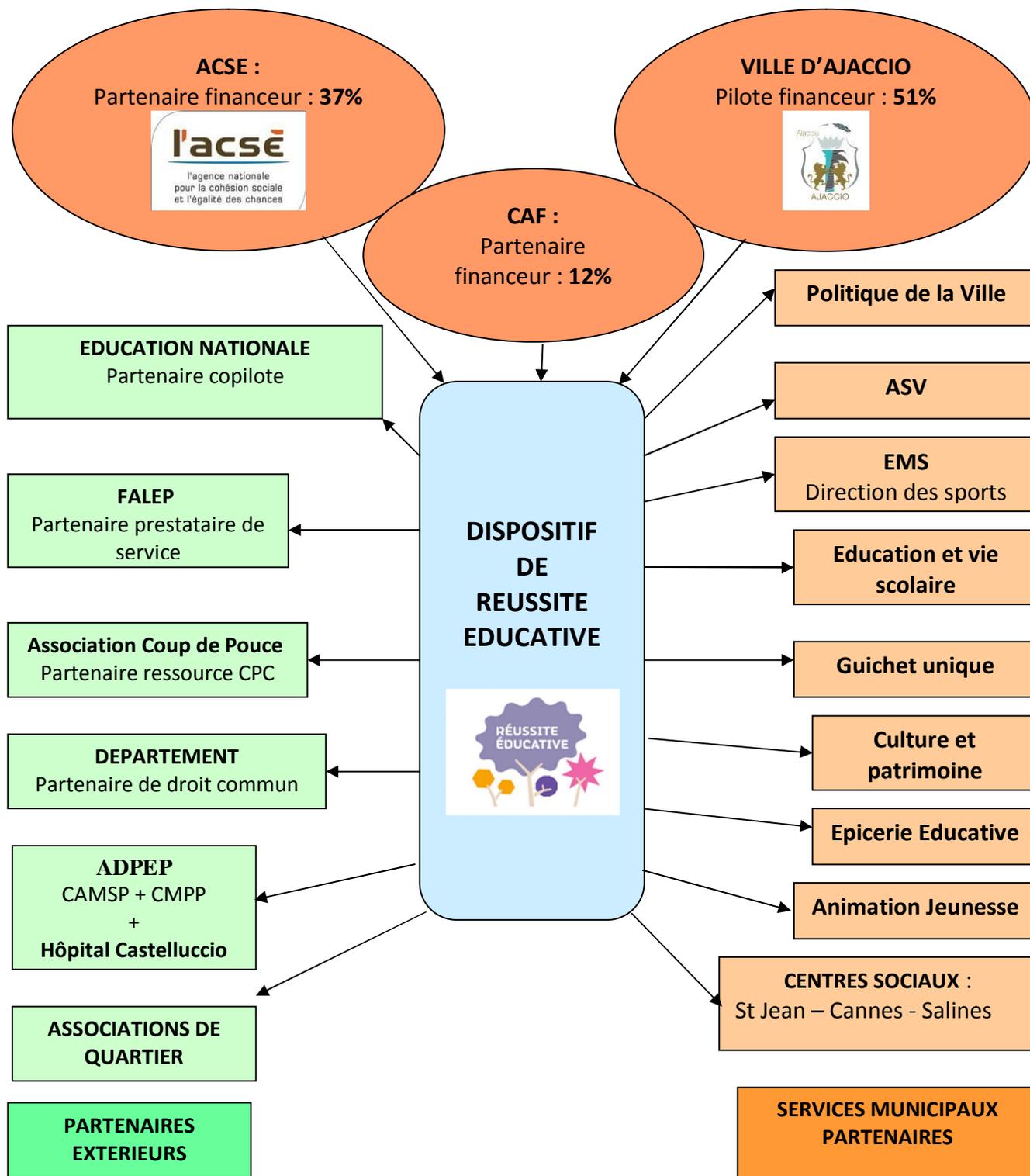
Ainsi, les objectifs prioritaires sont clairement définis :

- Placer l'enfant et la famille au centre du dispositif.
- Permettre une approche globale et concertée de l'enfant tout en mettant en œuvre des actions personnalisées et cohérentes.
- Agir en faveur des enfants qui sont le plus en situation de fragilité.
- Redonner de l'espoir et des perspectives aux enfants et aux parents en perte de confiance ; changer leurs trajectoires.
- Améliorer la relation à autrui.

Depuis février 2007, la Ville d'Ajaccio poursuit son engagement dans la mise en œuvre du Dispositif de Réussite Éducative, concept d'une émergence des besoins éducatifs non couverts du fait de la complexité de certaines situations.

Ainsi s'inscrit l'action originale du DRE au sein d'un partenariat élargi et dans une relation solidaire.

DISPOSITIF DE REUSSITE EDUCATIVE : PARTENARIAT



LE PARTENARIAT



Le partenariat s'inscrit dans une histoire et une dynamique locales : il est commun, concerté, clairement défini, accepté par consensus, révisable et paraphé pour acter l'engagement.

Le réseau partenarial du DRE reste le premier de ses points forts pour le repérage des problématiques à traiter de manière pluridisciplinaire et apporter des réponses les plus appropriées à chaque situation individuelle. Les partenaires sont fortement mobilisés et impliqués dans la durée.

Le DRE n'est activé que s'il apporte une réelle plus-value à l'action quotidienne des professionnels du territoire. Les acteurs doivent d'abord envisager les solutions en interne et dans le réseau avant de solliciter le dispositif.

LES PARTENAIRES EXTERNES

EDUCATION NATIONALE

- Cette institution s'implique fortement dans la mise en œuvre du DRE.
- Deux rencontres entre le nouvel Inspecteur de l'Éducation Nationale chargé de la coordination DRE et la Coordinatrice du DRE ont eu lieu au cours de l'année 2015.

Ces rencontres permettent :

- de faire le point sur les actions DRE dans les écoles, sur les moyens de communication entre les institutions, sur l'amélioration de l'évaluation du travail auprès des enfants,
- d'organiser une présentation du DRE lors des conseils des maîtres,
- de faciliter la présence des directeurs aux EPS en fonction de leur temps de décharge, ainsi que celle d'un membre du corps médical,
- de veiller à la présence d'un conseiller pédagogique aux mêmes EPS,
- de planifier éventuellement des conférences...

Ces temps de rencontre contribuent à harmoniser le fonctionnement entre institutions.

82% des repérages d'enfants ont été réalisés par les directeurs et enseignants de 13 écoles primaires.

A/ Présentation du fonctionnement DRE aux enseignants :

Cette présentation est effectuée à chaque rentrée scolaire auprès des nouveaux directeurs. Des relations étroites sont tissées avec toutes les directions par des visites régulières et lors des EPS.

Si les échanges avec les directeurs sont toujours fructueux, nous devons admettre que les équipes enseignantes ne sont pas toutes sensibilisées de manière égale sur nos missions et que cet état de fait peut amener à certaines confusions avec d'autres institutions ou une mauvaise interprétation, voire méconnaissance, des aides qui pourraient être apportées à des enfants ou familles fragiles.

Notre rôle est donc d'inciter les directeurs à demander notre intervention (de quelques minutes) auprès de leurs équipes enseignantes (qui sont parfois renouvelées d'une année à l'autre) par exemple lors d'un conseil d'école ou des maîtres.

B/ Présentation du fonctionnement DRE aux médecins et infirmières scolaires :

Une présentation du DRE a eu lieu en 2012, qui a porté ses fruits, car nous pouvons compter à présent sur la présence régulière d'infirmières scolaires dont les compétences particulières enrichissent les EPS.

C/ Rencontres DRE / Enseignants : Organisation d'un temps de rencontre (3h prises en compte sur le temps d'animation pédagogique) **pour tous les enseignants concernés par le DRE et repérants d'enfants**, afin que nous puissions échanger lors des évaluations trimestrielles et de fin d'année scolaire.

D/ Permanences sociales dans les écoles :

Ces permanences ne sont organisées que sur demande des directeurs d'établissements. Concernant 2015, seule l'école maternelle des Jardins de l'Empereur a demandé ce type d'intervention du DRE. Cette intervention est organisée par les travailleurs sociaux de la FALEP.

FALEP

La FALEP a été prestataire de service pour le DRE **jusqu'en juillet 2014**.

La prestation de service a pris fin en juillet 2014 pour des raisons budgétaires. En effet, le zonage prioritaire de la Ville ayant été réduit à un seul secteur, l'Etat a sollicité le positionnement des élus quant à une éventuelle veille éducative sur les quartiers sortants afin de déterminer son soutien financier. Au 31 mai 2015, nous n'avions toujours pas de certitude sur le montant de l'aide envisagée par l'ACSE au DRE pour 2015.

En septembre 2015, après inscription des Jardins de l'Empereur comme 2^{ème} zone prioritaire sur la ville et la connaissance de la subvention de l'ACSE pour le DRE, il a été négocié une nouvelle prestation de service concernant 20 enfants scolarisés de la PS maternelle au CM2, habitant les quartiers des Jardins de l'Empereur, de Saint-Jean et Loreto.

La collaboration avec le DRE a été définie de la manière suivante :

- Les éducateurs du service de prévention spécialisé nommés pour intervenir sur les deux territoires travaillent sur le dispositif éducatif ;

- Une éducatrice est présente lors des EPS par secteur et devient référente des familles suivant les besoins.

La référente est chargée de rendre compte au DRE du travail sur le terrain :

- Lors des EPS, compte-rendu de suivi des parcours mis en œuvre.
- Saisie des informations après chaque EPS dans le logiciel de gestion.
- Remontée systématique des informations les plus importantes vers le DRE.
- Rencontre bimensuelle avec l'équipe DRE pour suivi, coordination des actions et nouveaux projets si nécessaire.

Cette profession fait toujours défaut au DRE, pour un travail au niveau éducatif auprès des parents et des enfants, complémentaire de celui de l'assistante sociale, notamment dans le quartier prioritaire des Salines et celui en veille active des Cannes.

ASSOCIATION COUP DE POUCE

L'Association Coup de Pouce assiste le DRE en matière logistique et de formation afin d'assurer le bon fonctionnement des clubs « Coup de Pouce Clé» (enfants de CP) et « CLEM » (enfants de CE1).

Nos échanges sont fréquents, un formateur basé au siège de Marseille intervient 3 fois par an à Ajaccio pour assurer la formation de nos intervenants et coordonnateurs des clubs, réguler leurs expériences et établir une évaluation en fin d'année scolaire.

En 2013, la Ville d'AJACCIO a été retenue parmi une vingtaine de villes pour expérimenter le fonctionnement et la logistique de clubs « CLEM » (Club de Lecture, Ecriture et Mathématiques), proposée par l'APFEE d'après le travail et l'expertise de M. LECLERE, chercheur en mathématiques.

Le retour d'expérience sur deux années est positif, ce qui nous engage à poursuivre l'action.

En septembre 2015, de la même manière expérimentale, nous avons organisé la mise en œuvre de clubs CLA (club langage) destinés aux enfants de grande section maternelle « petits parleurs ». Ces clubs débiteront en janvier 2016.

DEPARTEMENT

Aucune convention n'est encore établie formellement entre le DRE les différents services du Département. Toutefois, une réunion d'information sur les diverses missions du DRE s'est tenue avec l'unité AED, et une formalisation de travail en partenariat est en cours. Cet état de fait n'entrave pas pour autant les travailleurs sociaux dans leurs interventions communes sur des situations particulières : orientations, suivis communs ou partagés, bilans sur les différentes situations.

ADPEP : CAMSP + CMPP

Une convention lie nos deux institutions et définit les modalités des échanges. Ce partenariat facilite les échanges et les orientations concernant les enfants relevant de suivis spécifiques et, inversement, elle permet la prise en charge d'enfants et de familles par le DRE.

La présence de l'assistante sociale du CAMSP lors des EPS et le travail en lien avec les travailleurs sociaux du DRE permet souvent un éclairage complémentaire au regard de certaines situations et facilite l'accès à l'institution.

Il est à souligner que les enseignants apprécient d'avoir des informations sur l'évolution des enfants orientés dans cette institution.

S'agissant de certains parents dont l'état de santé nécessite des soins spécialisés, des liens se sont établis avec **l'hôpital de Castelluccio** pour une prise en charge rapide.

CAF

La CAF est à la fois un partenaire indirect par le financement des centres sociaux qui accueillent les familles bénéficiaires du DRE et, depuis 2014, un partenaire direct. En 2015 quatre projets REAAP de soutien à la parentalité du DRE ont été financés par la CAF.

D'autre part, le DRE a été associé aux réunions de travail (5) visant la mise en œuvre d'outils d'évaluation relatifs aux dispositifs parentalité (REAAP, CLAS, LAEP), ainsi qu'au schéma de développement 2016-2019 de ces dispositifs.

ASSOCIATIONS DE QUARTIERS :

Des enfants sont parfois orientés suivant leur âge vers certaines associations (le plus souvent sportives). Il est arrivé que des associations offrent des licences lorsque des enfants issus de milieu défavorisés sont particulièrement méritants et motivés.

Un travail de rapprochement avec certaines associations est en cours afin de diversifier encore nos orientations vers les loisirs.

De nombreuses orientations s'effectuent également de manière spontanée vers les centres sociaux municipaux, les enfants et leur famille élargie, qui pourront ainsi bénéficier de multiples activités.

LES PARTENAIRES INTERNES

Les services répertoriés à la page 4 sont tous en lien avec le DRE suivant leur spécificité :

- Le nouveau **Contrat de Ville du Pays Ajaccien**, dans lequel le DRE a été inscrit dans le cadre du « Pilier Cohésion Sociale- Réussite Educative » avec pour objectif stratégique d'impliquer encore davantage les parents à l'action éducative auprès de leurs enfants. Le DRE a participé également avec les services de la CAPA à la rédaction de ce nouveau contrat de ville en collaboration avec la plupart de ses partenaires internes. L'accès à des activités sportives gratuites reste en vigueur.
- **l'Atelier Santé-Ville** dans le cadre du Plan Local de Santé se rapproche du DRE et des centres sociaux afin d'élaborer des projets communs autour de la prévention santé et permettre une participation à l'organisation du raid urbain,
- **l'Ecole municipale des Sports** pour un accès à diverses pratiques sportives,
- La **Direction Education et Vie scolaire** par la mise à disposition de locaux pour les « Coup de pouce »,
- le **guichet unique** pour les inscriptions cantine et ALSH en cas d'urgence sociale,

- la **Direction de la culture** pour la mise en place d'activités gratuites et la promotion d'accès à la culture,
- Le **Musée Fesch** avec l'accès gratuit au musée et à ses collections pour les familles relevant du DRE. A compter de 2016, un animateur du musée interviendra une fois par mois dans chaque club « coup de pouce »,
- les **centres sociaux** pour la prise en charge d'enfants nécessitant une aide aux devoirs, une mise à disposition des locaux suivant les besoins et, pour le centre des Cannes, le développement d'activités spécifiques au DRE,
- **l'Epicerie Educative** comme lieu ressource en cas de difficultés budgétaires et/ou de gestion pour certaines familles.

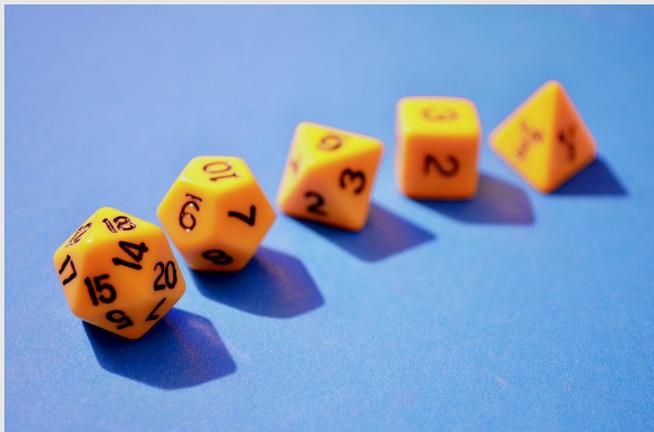
Il est fondamental que chaque partenaire reste investi dans la relation éducative construite avec les enfants du DRE. Le travail en réseau favorise le croisement des regards et la mutualisation des moyens, permettant parfois à chacun de se réinterroger sur ses propres pratiques.

Le dispositif ne saurait donc être un lieu d' « exportation » de certaines situations, mais bien une instance où les parcours de réussite mis en place sont partagés, suivis et réadaptés si besoin, de manière collégiale.

Cette présence des différents partenaires garantit le repérage des enfants dans les différents espaces et lieux qu'ils fréquentent ainsi que des interventions dans les différents champs de difficultés qu'ils rencontrent. Les partenaires municipaux sont présents lors des réunions EPS mensuelles.

La capacité du DRE à fédérer les partenaires au service de la prise en compte des enfants dans leur globalité est novatrice par rapport aux autres programmes éducatifs antérieurs (CEL, CEJ, CLAS...) **On peut parler d'intelligence collective et de solidarité éducative au service d'enfants et de familles en situation de fragilité.**

LES EQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES ET DE SOUTIEN :



UNE RESPONSABILITE COLLECTIVE

Les Équipes Pluridisciplinaires de Soutien (EPS) sont chargées :

- sur orientation du repérant¹, et après contact entre la famille et le référent DRE, d'analyser la situation individuelle de l'enfant et d'y apporter, collectivement, une ou des réponses adapté(e) s
- de réfléchir et de contribuer au projet global de réussite éducative,
- d'organiser les conditions d'une bonne communication entre acteurs et avec les familles,
- d'assurer le suivi des situations individuelles,
- de recenser les besoins et proposer les actions individuelles et/ou collectives.

Les Équipes Pluridisciplinaires de Soutien

- la coordonnatrice
- l'assistante sociale D.R.E.
- l'assistante administrative DRE
- l'éducatrice de la F.A.L.E.P.
- l'assistante sociale de l'ADPEP
- l'assistante sociale de collègue
- le médecin et l'infirmière scolaire
- les Directrices et Directeurs des écoles maternelles et élémentaires concernées
- des enseignants RASED et psychologue scolaire
- des infirmières de collèges (EPS des Cannes).
- Les directeurs et/ou animateurs des 3 centres sociaux

Les membres des EPS ont adopté une charte de confidentialité et décidé de rendre anonymes les dossiers (document joint en annexe).

Fonctionnement des EPS :

A partir du constat de la fragilité d'un enfant et ne pouvant plus agir seul, le repérant (en règle générale, l'enseignant) propose l'inscription de l'enfant dans le Dispositif de Réussite Éducative, avec l'accord préalable de la famille.

Après avoir informé le directeur ou le RASED (pour le 1^{er} degré) ou le Principal (pour le collège), il remplit une fiche d'orientation et la transmet au coordonnateur de réussite éducative.

Ce document permet à l'équipe du DRE de prendre contact avec la famille, d'écouter sa parole, de faire un diagnostic de la situation et de proposer l'adhésion à un parcours de Réussite

¹ En règle générale, l'enseignant, mais cela peut être aussi un travailleur social ou un responsable associatif.

Educative. Cette fiche d'adhésion présente succinctement la situation de l'enfant, la nature de ses difficultés et les différentes mesures dont il a déjà pu, éventuellement, bénéficier. Il permet, également de faire connaître les propositions formulées par la famille. Il est important de souligner que, par la signature de la fiche, la famille s'engage dans un processus de « parcours éducatif ». Les parents sont à la fois **partenaires**, car aucune prise en charge par l'EPS ne peut être réalisée sans leur accord et leur adhésion au projet, et **destinataires** d'actions et d'aides éducatives et, le cas échéant, financières.

Ces documents sont portés à la connaissance des Equipes Pluridisciplinaires et de Soutien et constituent le point de départ des différents parcours qui sont bâtis ensemble.

Tous les mois, en moyenne et par secteur, l'EPS se réunit pour établir un diagnostic de la situation de l'enfant et proposer un « parcours de réussite éducative ». L'EPS désigne un référent de parcours qui sera l'interlocuteur principal de l'enfant et de sa famille.

Il faut rappeler que le Programme de Réussite Educative s'inscrit dans le prolongement des interventions de droit commun et en articulation avec elles, afin d'éviter un conflit de compétences.

Une fois le parcours validé par l'EPS, les parents sont contactés par le référent afin de valider et de s'engager dans la mise en œuvre des actions préconisées lors de l'EPS.

Le référent de parcours accompagne l'enfant et sa famille durant la mise en œuvre du parcours.

Les différents parcours sont évalués en fin d'année afin de déterminer s'il est pertinent de continuer ou non le suivi. La fin de suivi signifie une amélioration au sein de la famille et une résolution des problèmes ou une fin d'adhésion de la famille.

L'implication des professionnels de terrain et un partenariat fort sont indispensables. Les documents contractuels permettant les échanges d'informations, y compris avec les parents des enfants concernés, structurent le travail commun.

Les **équipes pluridisciplinaires de soutien** sont essentielles à l'action du DRE : la mobilisation conjointe des partenaires organise une construction collective : les interventions s'articulent dans une continuité éducative plus efficace, car inscrites dans une démarche de projet avec des référentiels professionnels différents. Ce partenariat est basé sur des relations de confiance et de reconnaissance réciproque.

La coordination des EPS vise enfin à rendre compte des ses avancées et des effets produits sur les enfants et leurs familles

Au cours de l'année 2015, les **3 EPS** se sont réunies chacune **9** fois (soit **27** réunions) et ont assuré le suivi de **211** enfants, qui ont concerné **96** filles et **115** garçons (**1 515** enfants depuis la mise en œuvre du DRE).

ANALYSE DES SUIVIS



Enfants suivis de janvier à décembre 2015

Répartition par quartier	Cannes Padules		Salines		JDE		St-Jean Loreto		Total	
Nombre d'enfants	69 (32,70%)		79 (37,44%)		18 (8,53%)		45 (21,33%)		211	
Garçons/Filles	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
Nombre	33	36	53	26	6	12	23	22	115 (54,50%)	96 (45,50%)
Maternelle	10		9		1		7		27 (12,80%)	
Elémentaire	53		61		16		34		164 (77,72%)	
Collège	6		9		1		4		20 (9,48%)	

Au regard des chiffres de l'année précédente, il est à remarquer :

- une stabilité dans les chiffres avec **70%** d'activité sur le secteur Cannes / Salines, **30%** sur le secteur Saint-Jean, Loreto et Jardins de l'Empereur.
- La majorité de nos interventions se situent au sein des écoles élémentaires : le dépistage plus précoce en maternelle est effectif, mais insuffisant à nos yeux (seulement 3 écoles maternelles présentes aux EPS)
- Afin de renforcer son action préventive en maternelle, le DRE a mis en œuvre dès janvier 2016 deux « clubs langage » pour les maternelles comparables aux clubs « Coup de Pouce » du CP.
- Une **quasi parité** entre les garçons et les filles repérés et suivis.

Les repérages des enfants ou des familles en situation de fragilité se répartissent ainsi :

- Education Nationale : **82 %**
- DRE : **12%**
- Partenaires divers: **6%**

Ces chiffres démontrent que **quasiment tous** les repérages proviennent de l'extérieur de notre service, preuve que le DRE est bien assimilé à un service complémentaire du droit commun, et que la mobilisation conjointe des partenaires permet la mise en œuvre d'une démarche de projet autour de l'enfant et de sa famille. Ce travail en réseau, conditionné par la légitimité et la qualité des équipes DRE, mobilise la connaissance partagée et l'agir ensemble autour d'objectifs communs sur des situations souvent complexes.

La dynamique d'échanges et de responsabilité collective instaurée permet la mise en œuvre d'accompagnements personnalisés.

Sur **211²** enfants inscrits, **128** familles ont bénéficié d'un accompagnement soit social, soit éducatif et parfois global qui ont nécessité bilans, rendez-vous, entretiens (DRE + centres sociaux),

² Le DRE fonctionnant à l'année civile sur 2 exercices scolaires, nous notons que **82 enfants sont sortis du DRE en juin 2015 et nous en comptons 136 en décembre 2015.**

visites à domicile, accompagnements, orientations, soutien à la parentalité, interventions financières...

Ces actions représentent le travail de terrain quotidien des travailleurs sociaux liés au DRE.

Ils révèlent à la fois la « **personnalisation** » des accompagnements et le **partenariat** des parents dans les parcours de réussite de leurs enfants.

Certaines situations nécessitent plus de **vingt** interventions dans l'année.

165 familles (parents et enfants) ont été prises en charges en 2015 réparties ainsi :

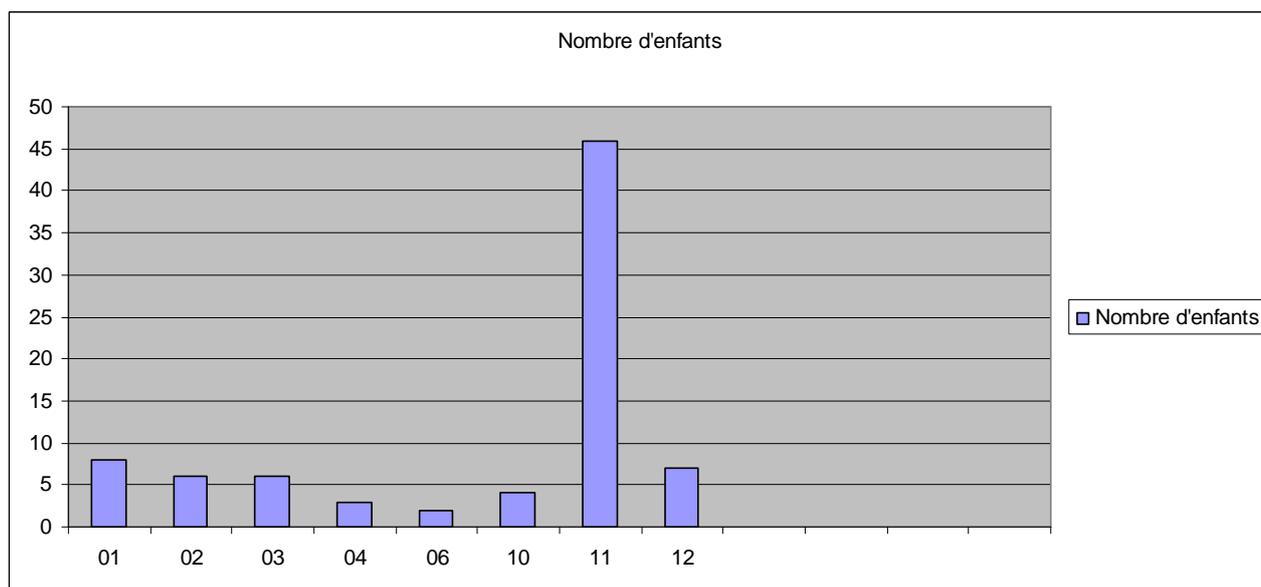
- Quartier Salines : **62**
- Quartier Cannes : **53**
- Quartier Jardins de l'Empereur : **16**
- Quartier Saint-Jean : **34**

Commentaire :

70% des prises en charge se déroulent sur le secteur Cannes / Salines, contre seulement **30%** sur le secteur Saint-Jean / Empereur.

Ce déséquilibre est dû à deux facteurs :

- le premier tient au positionnement de l'assistante sociale du DRE à titre principal sur les quartiers Cannes / Salines. Elle intervient plus rarement sur le deuxième secteur ;
- Le deuxième résulte d'un état de fait : moins de repérages par l'Education Nationale sur ce secteur (Saint-Jean1 et maternelle + JDE élémentaire) ainsi que moins d'animations partagées avec le centre social.



Nombre d'entrées dans le DRE répartis sur 12 mois en 2015

Ce graphique montre le pic d'entrées dans le DRE aux mois novembre, suite aux repérages de l'Education Nationale après chaque rentrée scolaire.

Durée moyenne des parcours : 20 mois.

PARCOURS INDIVIDUELS



Orientations du DRE vers le droit commun

Année 2015	Actions	Cannes Padule	Salines	JDE	ST Jean Loretto	TOTAL
	Nombre de familles suivies par l'ASS DRE	26	21		4	51
DROIT COMMUN	MDPH	1	1			2
	Sécurité Sociale	1				1
	CRIP	2	1			3
	CHRS	1				1
	Orientations vers structures d'accompagnement social	12	18		1	31
	Aides au logement (Dalo) + hygiène	3	2			5
	Orientations Psychologiques	10	12			24
	Département Pôle Emploi Orientation vers le Secours Catholique	14	12			26
	Aides en commission	2	3			5
	Culture et solidarité	4	8			12
	TISF	1	1			2
	CDAD	1	1			1
	AED / AEMO	1	2			3
	MIJE	3	1			4
	Puéricultrice départementale	1	1			1
	CIDFF	2	2			4
	Dossier de surendettement	2	1			2
	Prévention FALEP	1	1			2
	Total orientations droit commun	62	67		1	130

L'assistante sociale du DRE a réalisé **130** actions d'orientation vers le droit commun pour **51** familles prises en charge, ce qui implique **un travail partenarial**. Ces actions représentent soit un traitement uniquement par le droit commun (Ex. MIJE), soit plusieurs actions vers le droit commun (Ex. signalement CRIP et prise en charge par l'AED du Département) ou, enfin, un traitement mixte droit commun-DRE (Ex. aide au logement, soutien psychologique et intégration de l'enfant dans un atelier Coup de pouce).

Une stabilité dans les chiffres qui met en lumière le travail en réseau et en partenariat du DRE. L'équipe du DRE oriente, autant que nécessaire, vers les partenaires de droit commun dès lors que la problématique relève de leurs champs de compétence. Ces orientations ne signifient pas que les familles sortent du DRE, excepté en cas de mesure judiciaire ou lorsque l'accompagnement de l'assistante sociale a atteint ses limites.

Le passage de témoin ne s'arrête pas à l'orientation, un point est fait régulièrement pour connaître l'évolution de la situation.

Ces orientations ne s'opposent pas à un parcours individualisé dans le cadre du DRE, accompagné parfois d'actions collectives, dans la cohérence du suivi social et d'accompagnement des familles.

L'objectif principal du DRE est de protéger l'enfant en favorisant son épanouissement, sa réussite scolaire, son insertion sociale en essayant de prévenir de toute forme de rupture.

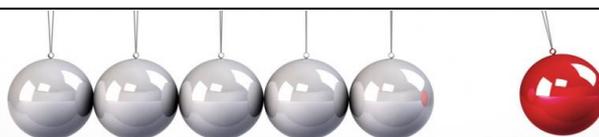
L'intervention du DRE est effective de manière complémentaire lorsqu'aucune solution n'a pu être mise en œuvre dans le droit commun. Ainsi, la place centrale du Dispositif est reconnue par les acteurs de droit commun, comme un interlocuteur à l'articulation entre les familles et les institutions.

Ces orientations vers le droit commun se font dans le contexte d'une **prise en charge globale** des problématiques familiales : elles concernent parfois l'enfant, parfois ses parents, parfois la famille entière. Quelle que soit la nature de l'accompagnement ou de l'orientation, elle a pour but de modifier l'environnement de l'enfant (soins médicaux, amélioration de l'habitat, soutien en cas de problèmes financiers....) afin de lui donner plus de chance de réussir à l'école, en ayant moins de problèmes à la maison.

129 de ces orientations (1 famille peut bénéficier de plusieurs orientations) ont été effectuées sur le secteur Cannes / Salines, contre **1** sur le secteur Saint-Jean / JDE : Cela révèle le travail de proximité sur le terrain où les rencontres s'opèrent et où des solutions aux problématiques peuvent être mises en place, dès lors que s'est instauré un climat de confiance.

Le déséquilibre entre les deux secteurs s'explique également par l'absence des éducateurs de la FALEP de janvier à octobre 2015.

Actions spécifiques DRE



	Type	Actions	Cannes Padule	Salines	JDE	St Jean Loretto	Total	Par type	
ACTIONS SPECIFIQUES DRE	Socioéducatif	CPC + (2014/15+2015/16)	5 + 10	15 + 20	5 + 5	5 + 5	70	252	
		CLEM	5	5 + 10	5	5	30		
		Inscrits aux activités éducatives des centres sociaux par le DRE	31	29			6		66
		Activités éducatives pour enfants + accompagnement éducatif familles + sorties familles	51	30			5		86
		Interventions guichet unique	17	2			1		20
		Bons cadeaux Noël	8	5			4		17
	Social	Aides financières (Caisse des Ecoles)	29	22			3	54	238
		Accompagnement social + démarches administratives + logement	18	13			4	35	
		Suivis avec partenaires (non comptabilisés dans les actions)	60	62	3		19	144	
		Séjour réconciliation							
		Soutien et Accompagnement à la parentalité +clubs parents	47	30			3	80	
		Orientations + médiations sociales + signalements	17	14			1	32	
	<i>S/Total actions sociales</i>			136	86		16	238	
	Santé	Orientation soins	18	15			1	34	34
		Actions collectives							
Sport	Accès à une activité sportive	9	25			13	47	47	
Culture	Culture	3	2			10	15	15	
TOTAL ACTIONS SPECIFIQUES			268	237	15	66	585		
Moyenne action/enfants et parents			3,9	3	1	1,5	2,4		
sur 211 enfants :		127 déjà en cours	83 nouveaux entrés		80 sortis pendant la période				

Chaque enfant et sa famille fait l'objet d'un suivi individualisé, parfois collectif, et bénéficie, en moyenne ; de **2,4** actions (586 actions pour 165 enfants/ familles)³

La répartition des actions réalisées se déclinent ainsi :

- Actions enfants : **346**
- Actions parents : **240**

Ces chiffres indiquent que la mission du PRE **d'agir sur l'enfant et son environnement** est parfaitement assurée pour cette année particulière : en effet, le premier semestre 2015 a été placé sous le signe d'une instabilité politique (annulation des élections) et d'une incertitude budgétaire.

Malgré ce contexte, la moyenne des actions n'a baissé que de 0,5 point.

Elle se trouve renforcée auprès des parents par de nouveaux projets de soutien à la parentalité financés par la CAF dans le cadre des REAAP.

Une disparité d'actions entre les secteurs Cannes / Salines, et Saint-Jean/ Jardins de l'Empereur est encore de mise :

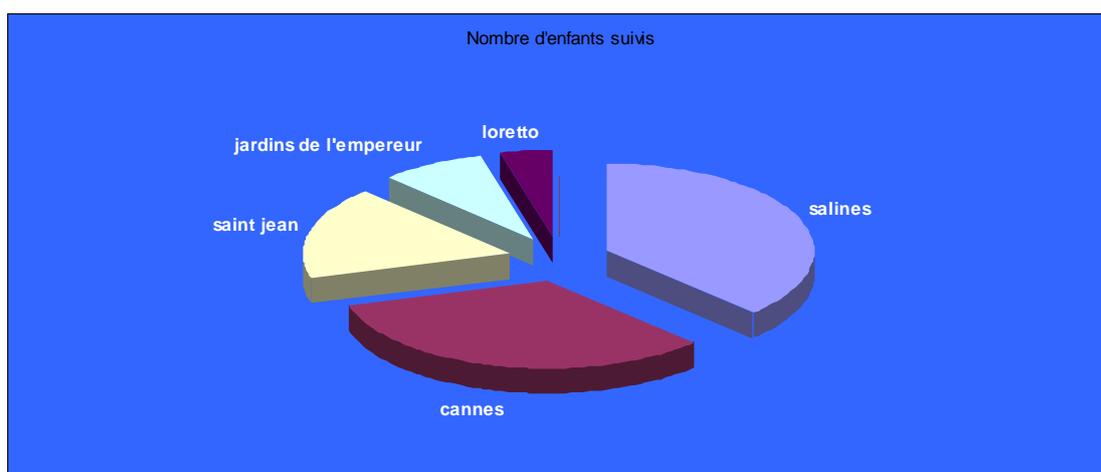
Sur le secteur Saint-Jean / Loreto / JDE :

En dehors des clubs « Coup de Pouce », relativement peu d'actions se développent sur ce secteur. En effet, malgré la volonté de la Coordinatrice de créer en partenariat avec les écoles, le Centre social et la médiathèque Saint-Jean, des actions répondant aux besoins émergents (Coup de pouce parents, lire en famille, ouvrir l'école aux parents...) ainsi que de l'intervention de l'assistante sociale en cas de stricte nécessité, le travail sur le terrain au quotidien fait défaut.

Cependant, dans le cadre de la nouvelle politique de la ville et suite aux événements de Noël 2015, de nouveaux projets organisés de manière concertée avec tous les acteurs de terrain, devrait voir le jour en 2016 dans le quartier des JDE ;

Soulignons, également, que le travail de partenariat interne se poursuit entre le DRE et les Centres sociaux vers lesquels nous orientons un maximum de familles.

Des actions spécifiques sont mises en œuvre suivant les besoins émergents dans un esprit de mutualisation des idées, des ressources, des moyens et du public.



Bénéficiaires et partenaires des actions par quartier:

³ Rappelons que le différentiel entre le nombre d'enfants et le nombre d'actions tient au fait qu'un même enfant et/ou ses parents peuvent bénéficier de plusieurs actions (ex. atelier Coup de Pouce + activités éducatives+ sport + orientation santé...)

CANNES : 33,18%

SALINES : 37,18%

JDE : 8,06%

SAINT-JEAN / LORETTO : 21,33%

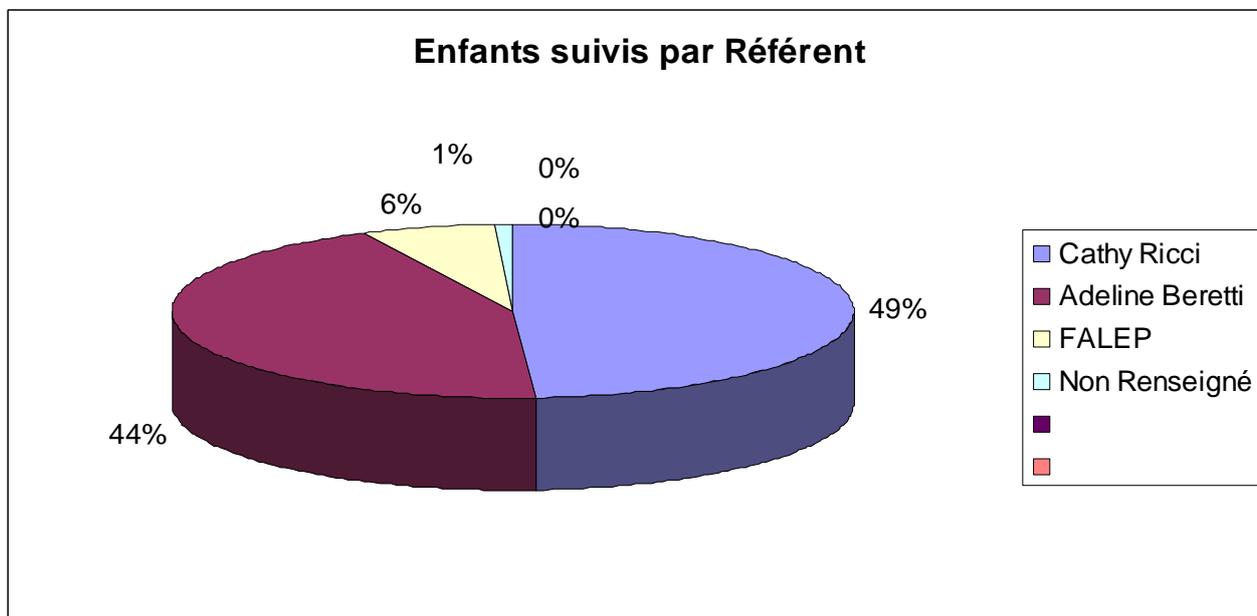
Secteur Cannes / Salines : **70,36 %** des actions

Secteur JDE / Saint-Jean : **29,39 %** des actions

Une forte différence de suivis réalisés est à noter entre le secteur Cannes/Salines (70,36%) et le secteur Saint-Jean/JDE (29,39%). Elle peut s'expliquer par une plus grande demande de la part des écoles du premier secteur, par la mise en place de nombreuses activités pour les bénéficiaires du DRE au Centre social des Cannes et, depuis peu, celui des Salines, par l'ouverture de « l'Espace parents » aux Cannes et par la présence quotidienne de l'assistante sociale du DRE sur ce secteur.

Cette présence quotidienne dans les quartiers, les écoles, la proximité avec les autres travailleurs sociaux de ce secteur permet de repérer et d'accompagner au mieux les situations ; de penser et de mettre en œuvre des projets divers adaptés aux besoins du public que nous accompagnons. Ainsi lorsqu'ils ont épuisé leurs ressources en interne, les enseignants ou autres travailleurs sociaux savent qui appeler : ils ont un référent permanent: parole d'enseignant : « *le DRE est précieux pour nous, car il est très réactif face aux situations et apporte toujours une réponse appropriée* ».

Et quoi que nous initions sur le deuxième secteur (Saint-Jean /JDE), cette référence, cette proximité sur le terrain et cette réactivité fait encore défaut. Néanmoins, la nouvelle prestation de service avec la FALEP mise en vigueur à la fin de l'année, semble faire bouger les chiffres. Les écoles concernées sont heureuses de cette aide supplémentaire. (8 enfants et 5 familles sont déjà pris en charge en accompagnement socio éducatif en seulement 2 mois de présence)



Répartition des suivis par référents (on entend par référent la personne chargée du PRE de la famille) :

- Assistante sociale du DRE : 44% (notons que des enfants suivis par les 2 référents DRE peuvent être pris en charge par les deux sur des actions différentes)
- Coordinatrice DRE : 49%
- FALEP : 6%(sur 2 mois)

LES THEMATIQUES D'INTERVENTION

A la lecture des chiffres de cette année, nous remarquons que le travail s'équilibre entre le socioéducatif et le social, sachant que les référents DRE se partagent la tâche en fonction de leurs missions et compétences, et parfois se retrouvent autour de situations (certains enfants des clubs coup de pouce sont également suivis par l'Assistante Sociale) ou de projets communs (santé, culture, soutien à la parentalité, sorties éducatives...)

Les autres thématiques sport et culture sont prises en compte de manière secondaire, car déléguées mais bien développées dans les Centres sociaux ou clubs sportifs fréquentés par les familles DRE et par certaines actions spécifiques au DRE.

Un nouveau partenariat est établi avec le musée Fesch dont nous récolterons les fruits en 2016.

Idem pour la santé, avec de nouveaux dépistages mis en œuvre en orthophonie et psychologie.

CONTEXTE D'ÉVOLUTION DU SERVICE EN 2015



ARRET SUR LES CHIFFRES

Afin de correspondre à l'exercice budgétaire, cette étude porte donc sur la période 1^{er} janvier au 31 décembre 2015. Le montant de la subvention allouée par l'Etat au DRE a été alloué lors du deuxième semestre, ce qui a empêché certaines actions de se mettre en place.

L'ÉQUIPE

- Dirigée par une nouvelle équipe municipale, qui reconnaît le bien-fondé des actions DRE dans les quartiers et a tenu à l'inscrire dans la nouvelle politique de la ville, en partenariat avec la CAPA, dans le pilier Cohésion Sociale.
- Un nouveau DGA, M.F. PETRUCCI, à la tête d'une nouvelle direction : Développement Social, Culturel, Sportif et Vie des Quartiers.
- L'Assistante Sociale, Melle A. BERETTI, continue de développer un accompagnement social et des orientations personnalisées avec toutes les spécificités du DRE. Elle a accueilli pendant 3 mois une stagiaire assistante sociale. Elle assure également la mise en œuvre et le suivi d'un atelier de soutien à la parentalité, des sorties éducatives avec les enfants et parfois leurs familles.
Elle travaille de manière conjointe avec d'autres acteurs sociaux du territoire, dès que nécessaire, et déplore la complémentarité du regard de l'éducation spécialisée qui fait aujourd'hui défaut sur le secteur Cannes/Salines.
- La prestation de service des éducateurs de la FALEP a pris fin en juillet 2014 (contrat non renouvelé pour des raisons d'incertitudes budgétaires). Un nouveau contrat a vu le jour fin 2015, qui concerne les quartiers Saint-Jean, Loreto et Jardins de l'Empereur.
- Mme C. CAPPERON, assistante administrative, assure toujours avec compétence son travail : en plus du travail de secrétariat, elle est garante des données à entrer dans le logiciel de gestion (toutes fiches d'orientations adressées au DRE, gère le suivi des états de vacances de tous nos vacataires et les présences des enfants des clubs « coup de pouce »).
- La coordinatrice, Mme C. RICCI, a été absente pour des raisons de santé durant 4 mois lors du premier semestre ; le fait de pouvoir travailler à distance allié à la conscience professionnelle du reste de l'équipe a permis au service de fonctionner normalement.
Elle assure dans le cadre de ses missions, outre le pilotage du DRE dans sa globalité, en particulier le suivi et développement du partenariat et la tenue des EPS, le pilotage des clubs « Coup de Pouce, CLEM et CLA » ; le management (recrutement, formation et suivi des intervenants vacataires ainsi que des coordonateurs enseignants) ; la mise en œuvre, le suivi sur le terrain et financier des ateliers de soutien à la parentalité financés par la CAF. Ainsi que tout projet émergent de nouveaux besoins. Cette double fonction de référent de parcours et de coordination est un exercice difficile, car il s'agit de mener simultanément le partenariat institutionnel et opérationnel.

Sous l'autorité du DGA Développement Social, Culturel, Sportif et Vie des quartiers, l'équipe bénéficie d'une légitimité et d'une reconnaissance par les institutions dans son rôle d'interface et de médiation.

Il convient enfin de souligner un équilibre et une complicité au sein de notre équipe, toujours en recherche de mieux faire et n'hésitant pas à se former dans un souci de perfectionnement et de compréhension des phénomènes sociétaux en mouvance constante.

Formations en 2015 :

- Méthode **PRODAS***
- Développement Social Local
- Valeurs de la République : Laïcité, citoyenneté

C'est dans cet état d'esprit que l'équipe du DRE conçoit son action dans une logique préventive et éducative non stigmatisante, mettant des ressources à disposition des familles. Les interventions sont régies par certains critères bien définis : écoute, partir des besoins des familles, réactivité, disponibilité, croisement des regards et construction d'objectifs réalisables.

Le DRE poursuit ses efforts d'individualisation des suivis en accompagnant enfants et familles sur le chemin de l'autonomie et leur capacité à agir. Nous nous efforçons de dépasser le paradoxe d'aborder les familles sous l'angle de leurs difficultés et non de leurs compétences alors que nous souhaitons nous appuyer sur celles-ci.

PRODAS* : Programme de développement affectif et social : peut se définir comme une méthodologie éducative et préventive de développement de la personne, basée sur l'expression des ressentis ; conçu pour aider les jeunes à se comprendre et à se respecter eux-mêmes pour ensuite comprendre et respecter les autres ; favorise autonomie et responsabilisation.

ANIMATRICE DE L'ESPACE PARENTS

- Mme Sophie CLEMENT est chargée d'animer un club de parents autour d'un projet d'ouverture sur l'école : mieux comprendre l'école, tisser de nouveaux liens, renforcer son rôle de parent d'élève. Elle intervient 2 après-midi par semaine. Ce projet initié à l'école primaire des Cannes a été proposé sur tous les quartiers où le DRE intervient. Les familles présentes sont toutefois et seulement issues des quartiers Cannes et Salines.

Cette personne travaille en étroite relation avec le DRE.

ANIMATEURS DES CLUBS COUP DE POUCE PARENTS

- Mme Souad GIORGI, professeur ELCO est intervenue lors du premier semestre sur le secteur des Salines afin d'animer des ateliers d'apprentissage de la langue française auprès de parents d'élèves maghrébins.
- Mme EL AQAD Fatima, professeur ELCO également a pris la suite de Mme GIORGI pour le deuxième semestre 2015. Elle intervient dans le même cadre éducatif et de soutien à la parentalité sur les secteurs Cannes, Salines et Saint-Jean.
- Mr VILLAZ Charles intervient de la même manière auprès de parents portugais sur le secteur des Cannes et Saint-Jean.

ANIMATRICES DE L'ATELIER LIRE EN FAMILLE

- Mme TALAMONI Maria est intervenue sur le secteur Saint-Jean
- Mme NOREL Joselyne s'ajoute à l'équipe pour les Cannes et les Salines

L'ENGAGEMENT POLITIQUE MUNICIPAL

Consciente de l'enjeu et de l'intérêt de ce dispositif auprès d'un public fragilisé, et soucieuse de la réussite de ses enfants à travers une dynamique de réseau, la Ville d'Ajaccio poursuit d'année en année ses efforts de soutien au DRE:

- la mise à disposition de moyens humains⁴, des locaux et de la logistique.
- une participation financière légèrement supérieure à celle de l'Etat (CEGT + CAF).
- un renforcement des partenariats internes pour une meilleure coordination, par le biais de notre nouvelle direction qui a le mérite de rassembler une grande majorité des services avec lesquels nous travaillons.
- L'accord pour être ville expérimentale sur deux nouveaux dispositifs : CLEM (équivalent des Coup de Pouce Clé, mais pour les CE1) et CLA : Club Langage à destination des maternelles.

Courant 2015, la Ville a intégré le nouveau Contrat de ville qui fait suite au CUCS, ce qui permet d'inscrire pleinement cette démarche dans les politiques éducatives locales afin de pérenniser ses actions, son financement et de conforter les partenariats existants.

Au regard du nouveau découpage des quartiers prioritaires, le DRE poursuivra néanmoins ses missions dans les quartiers passés en veille éducative.

LOGISTIQUE ET OUTILS DE TRAVAIL

Les fiches d'orientation, d'adhésion et d'évaluation sont toujours en vigueur et sont retravaillées dès que nécessaire.

Une évaluation de fin de parcours est entrée en vigueur.

Au regard des actions renseignées, les résultats des objectifs fixés sont les suivants :

- 73% atteints
- 10% partiellement atteints
- 17% non atteints

La durée des parcours est en moyenne de 18 mois.

Communication : L'exercice de la valorisation des actions est en cours : un volet spécial DRE va être installé sur le site de la Ville que nous pourrions alimenter d'ici peu. Les cérémonies dévolues aux clubs « coup de pouce » font toujours l'objet d'articles et photos dans la presse, sans problème car valorisantes pour les enfants et leurs familles; bien que nos actions en faveur des actions de soutien à la parentalité soient également valorisantes, la mise en lumière est plus

⁴ La Ville assure la prise en charge totale des frais de personnel (3 postes à temps complet).

délicate, car nous souhaitons préserver une certaine confidentialité envers les personnes qui nous accordent leur confiance.

Cependant, nous prévoyons d'obtenir (ou non) directement des familles un droit à l'image sur la fiche adhésion.

Une nouvelle plaquette concernant le DRE a été travaillée ; elle est dès à présent disponible pour nos partenaires et tout public. (Cf. pièce jointe)

SOUTIEN A LA PARENTALITE RENFORCE

Confortant la prise en charge globale de l'enfant à travers son environnement familial, le DRE s'applique à développer des actions de soutien à la fonction parentale complémentaires des actions d'accompagnement socioéducatives dont sont bénéficiaires les enfants et les familles :

- Ateliers parents : Ouvrir l'école aux parents ;
- Trois clubs « Coup de Pouce » pour les parents peu ou non francophones : 2 clubs français/arabe et 1 club français/portugais.
- Lire en famille : des mercredis après-midi privilégiant le lien au langage et l'accès au livre ;
- Accès à des animations de loisirs et culturelles en famille (centre sociaux, musée, patinoire, sorties nature...);
- Ateliers parents tous les mercredis matin au Centre social des Cannes : ateliers du partage et ateliers du savoir ;
- Une implication parentale dans les clubs « Coup de pouce clé » ;
- Sorties éducatives en famille.

Tous ces espaces tendent à valoriser les compétences individuelles des parents, à échanger entre eux, à rendre une fierté, une meilleure image de soi, à retrouver confiance dans leur rôle.

Cette somme de travail sous-tend l'objectif de rendre l'environnement de l'enfant plus épanouissant, à rendre les parents « supporteurs » de leurs enfants pour une meilleure réussite dans divers domaines.

Ainsi, toutes les actions menées par le DRE en faveur des enfants et des familles adhérentes sont partie intégrante des parcours individuels mis en œuvre, et même lors d'activités collectives, complémentaires à l'individuation.

Les petits groupes constitués permettent aussi d'avoir un regard sur la socialisation, le rapport aux autres, ainsi que les enjeux relationnels dans les familles. Ils nous permettent, également, de tisser des liens nouveaux avec les familles dans un climat convivial, d'observer différemment et de compléter ainsi le travail réalisé par les acteurs sociaux dans les familles.

ZOOM SUR LES ACTIONS

ACTIONS SOCIOEDUCATIVES

43% des actions

1/ Les clubs « Coup de Pouce Clé et CLEM » :



Cérémonie de clôture des clubs en juin 2015 au centre social des Cannes

Les clubs « **Coup de Pouce** » et « **CLEM** » accueillent des enfants de cycle préparatoire et de cycle élémentaire, repérés par les enseignants comme fragiles en lecture et écriture (CP) et en mathématiques (CE1). Ces clubs accueillent en moyenne cinq enfants durant 1h30 chaque jour après l'école. Chaque séance inclut un temps pour chaque enfant. L'atelier est le lieu d'interventions individuelles. C'est en ce sens que nous pouvons parler d'actions individuelles dans un cadre collectif restreint.



Jeu géant de mathématiques pour le CLEM

Depuis leur mise en œuvre en 2013, les clubs **CLEM** ont fait leurs preuves (club de lecture, écriture et mathématiques pour les enfants présentant des signes de fragilité en mathématiques en classe de CE1). L'ingénierie a été développée par un chercheur en mathématiques et notamment sur l'innumérisme (M. LECLERE), basée sur l'appropriation corporelle (manipulation d'objets) et ludique des mathématiques. La Ville a doté chaque club d'une mallette didactique. L'association APFEE devenue « Association Coup de Pouce » fournit aux villes conventionnées les mêmes prestations que pour les clubs « coup de pouce » (livrets pour le pilote, les coordonateurs, les animateurs, les parents, fiches d'évaluation, formation des intervenants ainsi que des moyens en ligne : jeux, conseils, etc....) ;

La ville d'Ajaccio a décidé d'expérimenter les clubs **CLA** : sur le même mode que les autres clubs (5 enfants, un animateur), ces clubs s'adressent aux enfants de grande section de maternelle, qui présentent des signes de timidité, de vocabulaire pauvre, bref, de « petits parleurs ». La décision d'intervenir le plus précocement possible est de donner toutes leurs chances à ces enfants qui, d'après les enseignants, se retrouveront en difficulté dès le CP.

La différence avec les autres clubs est le volume horaire qui n'est que d'une heure chaque soir.

Les parents des enfants inscrits dans un de ces clubs (CLE, CLEM ou CLA) issus d'une communauté étrangère et peu francophones, sont systématiquement invités à s'inscrire aux « coup de pouce parents », qui dispensent des cours de français. Ainsi, cette action complémentaire permet d'agir simultanément sur l'enfant et sa famille afin de mettre toutes les chances vers la réussite à l'école.

Nombre de clubs :

6 clubs ont fonctionné de septembre 2014 à juin 2015 :

- 1 CPC + 1 CLEM à **Candia**, 1 CPC à **Salines 6**, 1 CPC aux **JDE**, 1 CPC aux **Cannes**, 1 CPC à **Saint-Jean3**. (**30** enfants)

14 clubs fonctionnent depuis septembre 2015 :

- 2 CPC + 2 CLEM à **Candia**, 2 CPC à **Salines 6**, 1 CPC + 1 CLEM aux **JDE**, 2 CPC aux **Cannes**, 1 CPC + 1 CLEM à **Saint-Jean3**. (**60** enfants)
- 1 Club CLA à **Loreto maternelle**, 1 CLA aux **Cannes maternelle** : montés en décembre 2015 et débutés en janvier 2016 (**10** enfants) :

Le fait de diminuer de moitié le nombre de clubs en octobre 2014 a été volontaire car nous étions dans une incertitude budgétaire. Cependant, la demande et les besoins en matière de clubs étant exponentiels, nous avons plus que doublé les moyens à la rentrée de 2015.

A noter également que le changement des rythmes scolaires est problématique pour le recrutement des animateurs des clubs : 15h45 étant très tôt dans l'après-midi pour la plupart d'entre eux, qui ont un autre travail. Cependant, ont été, pour cette année, recrutés en vacations horaires ,14 animateurs et 5 coordonateurs des clubs.

Les clubs Coup de Pouce et CLEM sont organisés de manière à « ne pas être l'école après l'école », mais reprennent les éléments d'apprentissage de manière plus ludique en veillant à ce que chaque enfant soit placé en situation de réussite, prenne confiance en lui et trouve du plaisir à apprendre.

Renforcement de l'intérêt pour la lecture, le plaisir de lire et la promotion des livres

- Chaque enfant est abonné au mensuel « Pirouette » et « Abricot » pour les maternelles. Ces revues sont exploitées dans le temps des clubs, à la maison en famille et parfois même à l'école.

- La participation au « Prix des Premières Lectures » : ce prix, organisé par l'association « Prix des premières lectures » en étroite collaboration avec l'Association « Coup de Pouce » et le soutien de mécènes, propose aux enfants des clubs « Coup de pouce » quatre ouvrages jeunesse sélectionnés au niveau national.

Cette manifestation contribue de façon ludique (des jeux accompagnent les livres) et éducative à favoriser le goût de la lecture. Elle implique les enfants dans une action authentique, motivante et fédératrice au niveau national et y associe leurs parents.

Le livre lauréat a été offert à tous les enfants des clubs ravis et fiers d'avoir élu le « bon livre ».

- Un cahier de vacances a été remis à chaque enfant par le DRE afin d'encourager la poursuite des efforts en famille durant l'été.

Formation des animateurs, coordonateurs et pilote des clubs

- La formation initiale des animateurs, des coordonateurs et du pilote est effectuée par un ingénieur de l'Association Coup de pouce : elle a trait au déroulement et au protocole des séances. Des dossiers logistiques et des ressources en ligne sur internet sont fournis afin d'étayer le travail.

- Les animateurs et coordonateurs ont assisté à plusieurs séances de formation dispensées par M. Yvan PETROUCHINE (délégué à la région PACA) : formation en octobre, régulation en février et évaluation en juin.

- Le pilotage des clubs et l'assistance aux animateurs sont assurés tout au long de l'année scolaire par la Coordinatrice du DRE en tant que pilote des clubs.

Evaluation des clubs par l'Association Coup de Pouce

Ce bilan est réalisé annuellement pour les clubs « coup de pouce ». Les clubs CLEM reconnus par l'APFEE ont été évalués en 2015.

(cf. Bilan en pièce jointe annexe)

L'ensemble des enseignants ayant répondu au questionnaire APFEE ont reconnu les clubs comme complémentaires de leur travail. Cette légitimité acquise permet aux élèves de se sentir soutenus à la fois par leurs enseignants, leurs parents et leur animateur ; synthèse qui améliore le rapport à l'école, la confiance en soi et favorise les progrès.

Les résultats démontrent que **38%** des enfants sont devenus de bons lecteurs, **54%** de moyen lecteur et **8%** restent de faibles lecteurs, **0%** très faibles lecteurs ; ce qui indique un taux de réussite de **92%**.

85% des enfants ont retrouvé une motivation, **85%** de la confiance en eux, **46%** un intérêt pour l'écrit, et **69%** ont amélioré leur rapport à l'école.

Les enfants ont grand plaisir à venir aux clubs : les devoirs faits les rassurent, ils aiment beaucoup les jeux de sons et le moment magique de la belle histoire est très attendu.

Le fait d'avoir obtenu pour chaque école un coordinateur enseignant de club est un plus pour cette action et renforce les liens avec l'école et, notamment, les enseignants repérants.

La participation parentale aux clubs demande un investissement permanent qui porte ses fruits : les parents entrent dans les salles avant la fin de la séance, écoutent souvent les histoires avec les enfants, échangent davantage avec les intervenants, parfois participent à leur manière. Ils rencontrent plus facilement les enseignants et changent leur rapport à l'école.

Cette année, les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans les écoles les jours de TAP, ce qui réduit de moitié leur possibilité de participation aux clubs.

Soulignons que ces clubs peuvent aussi favoriser le travail sur l'absentéisme et intervient en complémentarité de tous les dispositifs mis en place par l'Education Nationale (aide personnalisée, soutien scolaire).

Afin d'améliorer notre intervention et de mieux la mesurer, nous avons mis en œuvre avec l'Education Nationale une fiche « constat de départ » et une « constat de fin » remplies par l'enseignant de l'enfant : elles mettent en lumière les points à travailler avec chaque enfant sur le plan scolaire et comportemental et d'en mesurer les écarts.

Les clubs sont aussi parfois le révélateur de problématiques familiales lourdes qui seraient passées inaperçues sans l'intervention du DRE. Une forme plus complexe de soutien à l'enfant et à sa famille se met alors en place (psychologue, orthophoniste, soutien à la parentalité, actions éducatives avec l'aide de l'assistante sociale...)

Le coût des clubs reste élevé : environ 900€ par enfant sur l'année ; mais devant les très bons résultats et l'impact de cette action sur les enfants et les familles, les demandes croissantes des écoles, il est primordial d'investir pour une meilleure prévention de l'illettrisme et de l'innumérisme, afin de participer à la lutte contre le décrochage scolaire précoce.

2/ Aide aux devoirs dans les centres sociaux :

- Les enfants plus grands ayant besoin d'une aide aux devoirs et enfants inscrits au DRE sont accueillis après l'école dans les Centres sociaux pour un atelier de soutien périscolaire conventionnel.

Bon nombre d'enfants ayant bénéficié des clubs « Coup de pouce » poursuivent dans un autre cadre l'aide aux devoirs. D'autres sont inscrits directement par les familles, orientés par le DRE ou l'école. Cette aide se déroule après la classe et contribue à accompagner les enfants dont les parents, pour une raison ou une autre, ne peuvent en assumer la tâche.

3/ Inscriptions ALSH :

Ces actions sont menées lorsque l'enfant a besoin d'activités de loisirs en dehors de son cadre familial, dans un cadre collectif. Elles intéressent plus particulièrement les enfants de 3 à 6 ans, tranche d'âge pour laquelle l'offre d'activité est moins importante. Conjointement aux activités ludiques, l'enfant accède aussi à un environnement social règlementé et structurant.

Les inscriptions sont facilitées pour les familles adhérentes au DRE et parfois prises en charge financièrement par le DRE.

4/ Orientations vers les activités des centres sociaux :

66 demandes ont été établies et honorées pour que certains enfants puissent sortir de leur cadre familial et avoir accès à des activités de loisirs extérieures, dans un cadre rassurant et structurant.

L'accès à ces activités sont est très peu couteux (10€ l'année, voire parfois gratuites dans certains cas).

Ces orientations ont les mêmes objectifs que précédemment : permettre l'accès à des activités d'éveil, de sport ou de culture, trouver un épanouissement personnel complémentaire à la famille et à l'école. Elles permettent, à travers une prise en charge socioéducative, un suivi des enfants complémentaire et partagé avec le DRE.

Le centre social apparaît comme un lieu ressource pour les enfants, notamment ceux dont les familles sont le plus en difficulté.

Les centres sociaux proposent également des activités pour les parents, permettant à bon nombre de familles d'accéder à des loisirs (avec ou sans leurs enfants) et de tisser du lien social.

5/ Accompagnement éducatif :

86 actions éducatives ont concerné enfants et parents, par le biais soit d'activités pour les enfants, soit d'un accompagnement éducatif pour la famille entière.

Ces interventions se réalisent par des sorties éducatives avec un petit groupe d'enfants sans les parents, et d'autres fois avec les parents et les enfants ; elles se révèlent comme un outil indispensable pour étayer la pratique de l'assistante sociale et ouvrir de nouvelles pistes d'actions.

Certaines familles sont également suivies en partenariat avec d'autres institutions (AED, AEMO, FALEP...) lorsqu'un accompagnement éducatif est nécessaire. Elles peuvent être orientées par le DRE et suivies conjointement : un travail partenarial cohérent est mis en œuvre.

ACTIONS SOCIALES



41% des actions

De manière générale, la majorité des actions s'effectue sur les quartiers Cannes/ Salines, dans une proportion de **93%**, répartie entre **57%** pour les Cannes et **36 %** pour les Salines.

La démographie importante de ces quartiers, la situation économique des ménages et surtout la présence d'une assistante sociale du DRE sur ce secteur depuis 6 ans (réseau très important) explique ce taux, qui se trouve conforté par le marquage en zone prioritaire sur les Salines.

Le deuxième secteur totalise **7%** des actions sociales, uniquement sur Saint-Jean. Ce résultat n'exclue pas le travail de nos collègues assistantes sociales (Saint-Jean et JDE) et autres partenaires sur ces quartiers, mais illustre que l'AS du DRE ne peut intervenir que ponctuellement sur certaines situations, au regard du travail qu'elle fournit par ailleurs.

Répartition des actions :

- 20 interventions guichet unique (inscription ALSH, cantine, ou effacement de dette)
- 17 bons de Noël
- 54 aides financières (commission d'aides facultatives, aide à la vêtue, licences sportives)
- 35 accompagnement social global (dont démarches administratives, logement)
- 144 suivis avec partenaires (EN (maîtres spécialisés), Département, CAMSP, CMPP, FALEP, médecins spécialisés, etc...)
- 80 soutiens et accompagnement à la parentalité, dont les clubs parents
- 32 orientations (ex : épicerie éducative), médiations avec autres institutions (ex : ASS de secteur, PJJ) et signalements

Les domaines d'intervention (socioéducative, sociale, sanitaire et culturelle) s'imbriquent assez souvent pour converger vers une évaluation sociale et éducative complète, face à des situations de plus en plus complexes et problématiques. Le suivi global permet d'ouvrir le projet individuel sur d'autres champs de l'action sociale.

L'objectif principal de ce dispositif est d'aider l'enfant et sa famille en favorisant son épanouissement, sa réussite scolaire, son insertion sociale en essayant de prévenir de toute forme de rupture.

Ainsi, le DRE travaille en équipe et en partenariat élargi afin de mettre toutes les compétences locales au service des parcours de réussite qui lui sont confiées : en 2015, le partenariat avec les ASS du Conseil Départemental s'est intensifié, et 32 familles ont été prises en charge de manière partagée.

1/ Les rencontres DRE / familles après les EPS :

Le travail social nécessite rencontres, rendez-vous, visites à domicile, souvent multiples pour une même famille ; L'adhésion des familles est possible grâce à un travail de proximité inscrit dans la continuité et la régularité. A chaque étape, les compétences parentales sont valorisées.

- 48 visites à domicile
- 53 entretiens au sein des locaux du DRE
- 54 entretiens dans les centres sociaux
- 12 RDV au sein des locaux du Conseil Départemental, CMPP, FALEP...
- 11 réunions de synthèses réalisées avec les partenaires concernés.

Ces échanges réalisés par l'assistante sociale permettent de déterminer la nature du parcours de réussite à mettre en œuvre ainsi que le type d'actions à mener suivant la problématique particulière de chaque famille. Ils entretiennent une proximité et instaure une véritable relation de confiance.

La coordinatrice a également rencontré de manière individuelle les parents des enfants adhérant aux clubs « coup de pouce », et aussi souvent que possible avec l'assistante sociale, afin de présenter de manière plus complète le DRE et ainsi répondre au mieux à d'autres problématiques pouvant se présenter.

Ce travail « d'aller vers » le public, favorise tout au long des parcours la prise en compte des attentes des familles et la reconnaissance de leur pouvoir d'agir comme levier essentiel de la coréalisation et de la co-construction des projets personnalisés.

L'assistante sociale du DRE témoigne que l'impact du dispositif et de ses actions est positif pour les familles, qui adhèrent facilement à une prise en charge et montrent leur satisfaction lors de la fin de parcours ; les liens avec l'école et les autres institutions se trouvent facilités et renforcés, tout en apportant apaisement et ressources.

2/ Les aides matérielles :

- Pour l'accès à la cantine et parfois effacement de dettes, acquérir des vêtements de sports et, cette année, des bons cadeaux de Noël pour les enfants les plus démunis : **38%** des actions sociales (après enquête de l'assistante sociale).

Toujours pour cause de budget incertain, la consigne pour le premier semestre 2015 a été de maîtriser les aides au plus urgent.

- 11 aides financières ont été préconisées en EPS, mais non instruites, soit par manque d'adhésion parentale, soit parce que l'évaluation sociale ne justifiait pas la demande.

3/ Le suivi des familles :

- L'accompagnement et le soutien à la parentalité : **34%** des actions sociales.

Si toutes les actions précédentes relèvent d'une certaine manière d'un soutien à la parentalité, quelques familles nécessitent un suivi personnalisé plus soutenu afin de mieux révéler leurs compétences auprès de leurs enfants et de régler certains problèmes personnels qui pourraient nuire à leur fonction parentale.

Ces actions, plus délicates et plus longues, qui pénètrent l'intimité des familles sont souvent organisées en partenariat.

Ces interventions se situant en complément des dispositifs existants (cadre posé par la loi), il faut gagner la confiance des parents et leur totale adhésion. Rien ne les contraint à souscrire aux propositions du DRE. Il faut parfois toute la persuasion et la conviction de l'équipe du DRE pour amener certains parents à accepter des propositions d'aides et de soutien.

On entend par soutien à la parentalité, un accompagnement des familles sur le long terme afin de leur permettre de retrouver leur rôle principal de parent rassurant, cadrant et bienveillant.

L'implication des parents, parce qu'ils sont les principaux acteurs, dans cet ensemble partenarial, est plus que nécessaire si l'on souhaite obtenir une amélioration de la situation de l'enfant et donc de la famille, et donner du sens aux actions.

La mise en place d'un maillage relationnel fort est indispensable, d'autant plus que certaines orientations préconisées sont parfois difficiles à « entendre » pour des parents. C'est là que se situe l'accompagnement à la parentalité : aider le parent à faire face, à comprendre les orientations, les besoins de l'enfant pour une évolution positive.

Il advient toutefois, malgré tous les efforts, des échecs dans cet accompagnement : certaines situations trop préoccupantes ont été relayées auprès de la CRIP (3 signalements en 2015)

Activités collectives au sein de l' « Espace Parents » DRE et Centres Sociaux des Cannes et de Saint-Jean : Soutien à la parentalité :

La parentalité étant un concept sans modèle explicite, est donc délicat à soutenir
Aussi, nous nous efforçons d'agir en accompagnant de façon respectueuse les parents eux-mêmes dans leurs rôles et responsabilités afin qu'ils deviennent co-créateurs des réponses aux questions qu'ils se posent (soutien dans leurs projets) en mettant à disposition des lieux et des temps pour se rencontrer, échanger, se ressourcer, parvenir à être de meilleurs soutiens pour leurs enfants.

4 de ces projets présentés dans ce cadre ci-après ont pu être proposés à toutes les écoles partenaires du DRE, grâce au financement de la CAF dans le cadre des REAAP.

PROJET 1 : OUVRIR L'ÉCOLE AUX PARENTS

Des parents issus de deux écoles participent à ce projet : Cannes et Jérôme SANTARELLI

Diagnostic :

Des enfants en difficulté à l'école, des parents qui ne comprennent pas l'école avec laquelle ils n'ont pas ou peu de liens ; ces parents bien souvent démunis face à l'école éprouvent de réelles difficultés à accompagner leurs enfants dans leur scolarité. Un soutien dans leur rôle éducatif leur est ici proposé.

21 parents ont participé à l'action (soit 2 fois plus que l'an passé)

Objectifs :

- Contribuer à l'égalité des chances à l'école ;
- Apporter accueil, écoute, soutien, orientation ;
- Favoriser l'échange, l'entraide et la solidarité entre parents d'élèves ;
- Changer le rapport et le regard envers l'école et les apprentissages ;
- Intégrer les parents dans la vie scolaire par une production d'outils (fiches techniques) rédigés en plusieurs langues (français, corse, arabe et portugais).
- Maîtriser l'outil informatique et une nouvelle communication par la création d'un blog (en partenariat avec la médiathèque des Cannes)

Fonctionnement :

De 13h30 à 16h00 chaque lundi et mardi, dans le local « Espace parents » du DRE.

Ateliers par groupe de 6 personnes pour le premier semestre.

DE 13H30 à 15H30 chaque lundi (6 personnes), de 13h30 à 15h30 chaque jeudi (14 personnes)

Contenu des ateliers pour chaque groupe:

- L'école et ses intervenants.
- Une journée à l'école.
- Les apprentissages scolaires.
- Le travail à la maison.
- La participation à la vie de l'école.

- Les différentes formes d'évaluation, les dispositifs d'aide et de remédiation scolaire.
- Autour de l'école.
- Découverte de la culture corse.

Intervention de personnes ressources :

Nom Prénom	Qualification et ou Expérience	Statut	Rôle
CLEMENT Sophie	AVSI ADEPEP Secrétariat école des Cannes Animatrice CPC	Vacataire Ville d'Ajaccio	Animatrice des ateliers
MILCENDEAU Bruno	Directeur école des Cannes	EN	Intervenant ponctuel
MONDOLONI Nanou	Enseignante RASED	EN	Intervenant ponctuel
MARTI Marylin	Enseignante	EN	Intervenant ponctuel
BERETTI Adeline	Assistante sociale	Titulaire Ville d'Ajaccio	Intervenant ponctuel
RICCI Cathy	Coordinatrice DRE	Titulaire Ville d'Ajaccio	Intervenant ponctuel
LENZINI Ingrid	Animatrice informatique	Titulaire Ville d'Ajaccio	Animatrice blog

RESULTATS ATTENDUS ET REALISES

- Une véritable dynamique de groupe créée par l'animatrice avec un taux de participation élevé.
- Un climat de confiance et d'ouverture entre différentes communautés : Les clans explosent : des femmes qui ne se connaissaient pas se fréquentent à l'extérieur, s'échangent des livres pour les enfants.
- Une appropriation du fonctionnement et des locaux de l'école.
- Une réelle motivation de devenir meilleur parent d'élève et une prise de conscience de la coéducation avec l'école.
- De riches débats sur la laïcité, la violence et les jeux dangereux à l'école, la valeur « travail » : des échanges qui ont permis aux différentes communautés de se comprendre avec une répercussion sur leurs enfants (dixit le directeur de l'école)
- Les explications des maîtres spécialisés, de l'assistante sociale, de la coordinatrice DRE ont dédramatisé leur intervention lorsqu'elle s'avère nécessaire.
- Aborder l'efficacité de la MDPH, du CAMSP, de l'orthophoniste lorsque nécessaire a permis aux mères de se sentir plus en confiance vis-à-vis de ces institutions et ont pu s'y rendre.
- Des mères décidées à s'inscrire aux prochaines élections de parents d'élèves, à participer aux sorties scolaires, à la coopérative.
- Une mobilisation des ressources lorsqu'une mère se trouve en difficulté éducative.
- Des fiches-outils réalisées avec leurs propres mots avec l'intention de partager leur expérience avec le plus grand nombre.
- Un meilleur rapport à l'école, aux institutions et à la société en général.

IMPACTS

- Du lien social s'est créé en plus de l'apprentissage, du respect intercommunautaire.
- Cette dynamique de groupe a le mérite de réunir des femmes qui s'ignoraient aux portes de l'école, de générer de l'entraide avec des répercussions sur leurs enfants.
- Les enfants sont mieux soutenus dans leur scolarité par leurs parents.
- Les parents trouvent des réponses et des clés à leurs interrogations concernant la réussite scolaire.
- Renforcement des liens avec l'école et une meilleure compréhension de son fonctionnement.
- Des parents devenus de meilleurs parents d'élèves. (Les mères suivent et vérifient les devoirs ; les enfants sont à jour dans leur travail et les progrès se manifestent)

Impacts :

- Une évidence de devoir poursuivre cette action que nous tentons d'étendre à plusieurs quartiers.
- Il a été décidé de créer un blog de parents à la médiathèque des Cannes, pour créer encore plus de liens dans le quartier et rallier d'avantage de parents.
- il est également envisagé de faire quelques sorties au musée ou au cinéma.

PROJET 2 : CLUB COUP DE POUCE PARENTS

Ce projet a également été proposé à toutes les écoles partenaires du DRE.

Il a été élaboré dans un souci de complémentarité des clubs « Coup de Pouce » enfants pour certains des parents non ou peu francophones, qui peinent à suivre la scolarité de leurs enfants.

Il doit réunir des parents souhaitant conforter leur maîtrise de la langue française écrite et orale de manière ludique, afin de suivre plus efficacement la scolarité de leurs enfants. Ainsi l'action menée auprès des enfants se trouve renforcée dans leur environnement. 3 groupes sont formés : 2 pour les parents maghrébins et 1 pour les parents portugais

29 (18 maghrébins et 7 portugais) parents issus des écoles Cannes, Candia , Salines6 et Saint-Jean se sont inscrits à cette action, qui se déroule dans l'Espace parents du DRE et au centre social de Saint-Jean.

Intervention de personnes ressources :

Nom Prénom	Qualification et ou Expérience	Statut	Rôle
GIORGI Souad	Professeur ELCO Formée en FLE intervenante GRETA	Vacataire Ville d'Ajaccio	Animatrice de l'atelier français/arabe (1 ^{er} semestre)
EL AQAD Fatima	Professeur ELCO Animatrice d'un club coup de pouce	Vacataire Ville d'Ajaccio	Animatrice des ateliers français/arabe (2 ^{ème} semestre)
VILLAZ Charles	Employé DRH société privée A enseigné le français au Brésil A été animateur d'un club CLEM	Vacataire Ville d'Ajaccio	Animateur de l'atelier français/portugais

Résultats attendus et réalisés :

- Des parents heureux et fiers de participer à l'atelier dans un climat de convivialité et d'égalité.
- Une prise de confiance vis-à-vis de la langue.
- Des progrès en lecture et écriture, ex : savoir compléter un formulaire, faire les courses, inscrire son enfant et comprendre le fonctionnement de l'école, dialoguer avec les enseignants.....
- Des réflexions : la solidarité en France, pourquoi vivre en France ?
- Impacts sur la scolarité des enfants : plus d'attention et des efforts de soutien.
- Fierté des enfants de voir leurs parents faire des efforts pour eux (valorisation des parents)
- Un meilleur rapport à l'école, aux institutions et à la société en général.
- Le bouche à oreille entre parents qui augmente le nombre d'inscrits (3 ateliers en cours)

Difficultés rencontrées :

- La mixité homme/femme se retrouve dans les ateliers français portugais mais toujours pas dans les ateliers français/arabe. Nous avons du également adapté des horaires différents pour les deux communautés (après-midi pour les mères maghrébines et soirs pour les parents portugais)
- Certaines mères maghrébines venaient accompagnées de jeunes enfants : elles ont du trouver une solution car il aurait fallut penser garderie en plus de l'atelier.

Impacts :

- Du lien social s'est créé en plus de l'apprentissage : les parents sont contents de se retrouver.
- Renforcement des liens avec l'école : certains directeurs d'écoles ont trouvé du changement dans l'attitude des parents et des enfants (plus à l'aise, moins fuyants)
- Renforcement du travail sur les manuels scolaires (meilleure compréhension avec les enfants).
- Production d'une réalisation écrite par le groupe sur la thématique de leur choix. (Elle sera présentée lors de la cérémonie de clôture des clubs coup de pouce prévue au musée Fesch)
- La multiplication du projet dans plusieurs écoles a porté ses fruits (+ d'adhérents). Un atelier se déroule actuellement au centre social de Saint-Jean ; il est prévu de délocaliser également dans la nouvelle maison de quartier des Cannes, car nous sommes à l'étroit au DRE.



Inscription de parents à la médiathèque de Saint-Jean

PROJET 3 : ATELIERS DU SAVOIR

Ces actions sont réalisées en partenariat avec le Centre social des Cannes ;
12 mères isolées ont participé à cette action.

Diagnostic :

L'équipe du DRE et celle du centre social a repéré des mères isolées ayant des difficultés à sortir de la maison.

➤ **Modalités mises en œuvre** :

1. Réunion avec les mères pour fixer avec elles un calendrier prévisionnel d'activités
2. Achat de matériel pour les ateliers : ce sont elles qui se rendent dans les magasins pour choisir ce qu'il leur convient le mieux.
3. Partenariat étroit avec le centre social des Cannes (locaux, personnel)
4. Atelier hebdomadaire de 2h
5. les ateliers doivent rester ludiques et faire émerger les compétences

Contenu effectif de l'action :

L'action se déroule sous forme d'ateliers au sein du centre social des Cannes chaque mercredi matin.

Les contenus des ateliers se déroulent en fonction des compétences des mères ;

La couture a été fortement demandée, ainsi que de la création décorative : elles ont participé à la création de costumes et décoration à l'occasion de fêtes initiées par le centre social ; elles sont initiées à la couture et au tricot. Elles ont collectivement réalisé une grande nappe qui a été utilisée lors de la sortie piquenique.

Parallèlement à ces ateliers, elles ont participé au Raid urbain santé avec leurs enfants ; certaines sont également partenaires lors de sorties familles éducatives.

Le contenu des ateliers reste un support, car l'objectif premier est de faire sortir ces femmes de leur domicile.

Objectifs :

- Permettre aux mères de sortir de leur environnement quotidien et de rompre leur solitude.
- Créer un moment privilégié autour d'animations de créations manuelles entre ces femmes, mais aussi avec leurs enfants.
- Ouvrir la discussion, le dialogue autour de leurs expériences communes, leur vécu, leurs ressentis.
- Travailler l'estime et la confiance en soi en révélant les capacités de chacun.
- Créer une dynamique de groupe.

Intervention de personnes ressources :

Nom Prénom	Qualification et ou Expérience	Statut	Rôle
BERETTI Adeline	ASS DRE	Titulaire de la FPT	Coordonne les ateliers de façon à créer du lien social
PREVOT Nadine	Animatrice du centre social des Cannes	Titulaire de la FPT	Anime le groupe en relation avec l'ASS DRE
GIANELLI Dominique	Animateur du centre social des Cannes	Titulaire de la FPT	Anime le groupe en relation avec l'ASS DRE
VELLUTINI Aline	Animatrice du centre social des Cannes	Titulaire de la FPT	Gère le groupe d'enfants

➤ Résultats attendus et réalisés :

- Un plaisir à sortir de chez soi et à se retrouver autour d'activités plaisantes et éducatives.
- Evolution des mères positive en rentrant dans une dynamique relationnelle.
- Une meilleure confiance en soi en s'ouvrant plus au monde
- Du lien social crée : conseils échangés, vêtements échangés, discussion devant l'école, arrivée groupée au centre social tout en discutant, pique-nique ensemble aux Millelli, sortie à Noël au marché...
- Une dynamique dans la proposition de nouvelles actions
- L'objectif de sortir du quartier des Cannes est atteint.

Impacts

- Du lien social s'est créé au fil des ateliers.
- Une bonne dynamique de groupe où chacun joue le jeu et trouve plaisir à se retrouver.
- Importance de rester à l'écoute surtout lors d'impulsion d'activités.
- L'occasion parfois de glisser vers l'éducatif et le soutien à la parentalité (enfants ayant besoin de cadre, mères débordées...).
- Une demande forte de poursuivre l'action et de la développer sur d'autres créneaux horaires.
- Sorties prévues hors du centre social en complément de la rupture d'isolement.
- Des thématiques prévues plus en lien avec la parentalité
- Les mères devront organiser un troc habit prévu au printemps 2016.
- Le nouveau centre social va être doté d'une immense cuisine : un nouvel atelier autour de la nutrition et des échanges culinaires doit se mettre en place dans le cadre d'une plus grande mixité sociale.

PROJET 4 : SORTIES EN FAMILLE

DIAGNOSTIC :

Des liens parents/enfants à renforcer dans le cadre du soutien à la parentalité.
Des familles qui sortent rarement de leur quartier.

OBJECTIFS :

- Recréer du lien entre parents et enfants.
- Favoriser le lien social entre les parents et entre les enfants.
- Permettre aux familles de sortir de leur environnement quotidien.
- Sortie ludique et éducative : découverte de la nature et d'animaux.
- Renforcer le rôle éducatif des parents.
- Analyse des interactions familiales

12 familles ont participé, soit **32** personnes (parents + enfants), encadrées soit par l'équipe entière du DRE, soit par l'assistante sociale soutenue par un animateur d'un centre social.

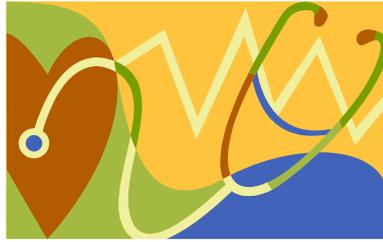
EVALUATION DES ACTIONS :

Ces sorties sont toujours l'objet d'une visée éducative et de découverte à la fois pour les parents et pour les enfants : marche en nature, découverte du milieu, déjeuner en commun, activités de loisir, donc un moment de partage privilégié apprécié de tous.

C'est donc une occasion pour les familles de se rencontrer, d'échanger et pour les enfants de partager une activité nouvelle avec leurs parents en plein air. Et pour le DRE, l'occasion de renforcer les liens de confiance, tout en ayant une meilleure lisibilité des interactions familiales.



ACTIONS SANTE



6% des actions

Les dossiers relevant du champ sanitaire sont pris en charge par les médecins scolaires. Dans la plupart des cas, il s'agit, après la consultation, d'orienter l'enfant vers un spécialiste, parfois de prendre les rendez-vous en collaboration avec la famille, et également de prendre en charge certaines dépenses (lunettes, soins divers...). Il s'agit, assez souvent, de soutenir la famille pour leur faire comprendre la nécessité d'un bilan, d'un suivi et de mener à bien les préconisations de soins. Le parcours prend fin lorsque la famille a pris en charge le suivi de la santé de son enfant.

Il se peut, également, que pour des situations complexes et d'enfants en danger, des réunions soient nécessaires entre plusieurs acteurs (enseignants, médecin scolaire, travailleurs sociaux, parents) pour mettre en œuvre un protocole médical.

Enfin, lorsque cela ne suffit pas, les cas sont transmis aux opérateurs de droit commun (PMI, CRIP).

- **34** actions d'orientation pour des soins concernent parents et enfants, qui se déclinent pour la majorité en soins psychologiques, orthophoniques et diététiques.
- Participation de certaines familles adhérentes au DRE au « Raid Santé Urbain », organisé par l'Atelier Santé Ville, dans le quartier prioritaire des Salines.

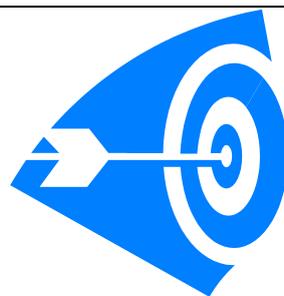
Les interventions du DRE sont à destination d'un public fragilisé ; elles opèrent toujours de manière transversale et partenariale, en s'appuyant sur des services proposés, et toujours en complémentarité du droit commun.

Partant du postulat qu'un enfant ne peut réussir à l'école si un problème de santé n'est pas résolu, nos actions prennent toute leur mesure.

Ainsi, la santé et le bien-être des enfants et de leur famille est une part entière de nos missions sous-tendues par l'amélioration de l'environnement de l'enfant, lui permettant ainsi un meilleur épanouissement.

ACTIONS SPORTIVES

7% des actions



Ces orientations permettent à l'enfant, d'une part, de pratiquer une activité physique avec des règles de conduite en groupe et, d'autre part, d'accéder à un domaine où il peut exprimer son bien-être ou son mal-être.

Les bienfaits du sport ne sont plus à démontrer ; ainsi, lorsqu'un enfant désire fortement intégrer un club sportif, nous en facilitons l'accès et il est fréquent que nous prenions en charge le montant des licences sportives et des vêtements nécessaires.

L'orientation se fait lorsque la famille n'a pas fait la démarche vers une association ou un club sportif pour diverses raisons (sociales ou financières la plupart du temps) et que l'enseignant repérant peine à canaliser l'énergie de l'enfant ou, au contraire, le trouve trop introverti.

C'est également un moyen pour rentrer en relation avec certaines familles et tisser des liens de confiance avant d'entamer un suivi social plus global.

47 enfants⁵ ont été orientés et ont eu accès à une activité sportive dans un club sportif financé par la Ville (Contrat de Ville) ou vers une association ou un Centre social proposant diverses activités, en respectant le désir de l'enfant pour un meilleur résultat.

6 enfants ont bénéficié de la prise en charge financière de leur licence sportive, et **6** autres d'un équipement de sport.

Les efforts de certains enfants ont été récompensés car ils ont été intégrés gracieusement dans des clubs sportifs, ont concouru sur le continent : ainsi, réussite et mérite sont récompensés.

26 enfants n'ont pu, ou peu, adhérer à une activité sportive ; ce constat révèle que certaines familles présentent des difficultés à accompagner leur enfants ; Pourquoi ? Familles trop isolées ? Manque de disponibilité ? Difficultés à se mobiliser ? A se déplacer ? Problématiques sociales et financières ?

Ces chiffres ne tiennent pas compte de toutes les activités sportives pratiquées par les Centres sociaux auxquels adhèrent les enfants inscrits au DRE. Ainsi, sur 66 orientations dans les Centres sociaux, bon nombre pratiquent une activité sportive régulière ou temporaire.

⁵ Ce chiffre ne prend en compte que les orientations spécifiques sport lors des EPS

LES ACTIONS CULTURELLES ET DE LOISIR EDUCATIF



16% des actions

L'accès à la culture ou au loisir éducatif est bien souvent vécu, pour les familles suivies par le DRE, comme un « luxe » inaccessible ou bien, trop lointain au regard des problématiques quotidiennes rencontrées.

L'équipe du DRE tente donc de lever ces freins et ses barrières en mettant en œuvre une communication d'offre d'accès aux actions culturelles de la Ville.

Les moyens humains de notre service étant restreints, nous ne sommes pas en mesure d'opérer un accompagnement personnel des familles vers la culture.

Cependant, un nouveau partenariat s'est mis en place fin 2015 avec le musée Fesch, qui interviendra pour les familles DRE directement dans les quartiers et concernera plus de 70 familles. (cf. page 47)

Quant aux loisirs éducatifs, **66** enfants et parfois parents ont été orientés vers les trois centres sociaux : leurs activités respectives diversifiées en matière de loisirs créatifs (arts plastiques, organisation d'évènements...), accompagnement vers la culture (musée, cinéma, médiathèque, accès à l'informatique...) assurent un accès régulier à ce type d'actions.

**PROJET 5 : LIRE EN FAMILLE (Financement CAF-REAAP) (déjà comptabilisé
dans le soutien et accompagnement à la parentalité)**

Cette action a été présentée, à l'instar des autres projets REAAP à toutes les écoles adhérentes au DRE, aux centres sociaux municipaux, afin de multiplier l'action et les lieux de déroulement.

Le choix des familles se fait toujours dans un souci de prévention lorsqu'un enfant présente des difficultés de langage dès la maternelle.

Il est évident que la fratrie, qu'elle que soit sa composition (plus grands ou bébés) est acceptée aux séances afin que le parent puisse être présent. On peut dire que cette diversité fait également la richesse du groupe.

16 familles ont participé à cette action.

➤ **Rappel des objectifs de l'action :**

1. Consolider la maîtrise du langage (mots nouveaux, compréhension du sens des phrases, reformulation orale)
2. Enrichissement du vocabulaire et de la facilité d'expression, d'élocution
3. Faire lire les parents : implication dans le rapport au livre, plaisir de lire des histoires à ses enfants, faire des efforts en langue française
4. Savoir retranscrire une histoire en images sur un support graphique : créativité individuelle et en groupe
5. Encourager et accompagner les familles pour une inscription à la médiathèque

➤ **Contenu effectif de l'action :**

L'action se déroule sous forme d'ateliers : lecture d'histoires, reformulation par les participants. Faire lire les enfants et les parents qui sont en capacité de le faire. Temps créatif en fin d'atelier pour retranscrire l'histoire dans un autre langage, celui de l'expression artistique.

➤ **Modalités mises en œuvre :**

1. Préparation de chaque séance
2. Achat de livres et livres audio
3. Installation d'un lieu spécifique dans l'espace parents DRE
4. Partenariat avec les 3 centres sociaux municipaux
5. Atelier hebdomadaire de 2h

Intervention de personnes ressources

Nom Prénom	Qualification et ou Expérience	Statut	Rôle
TALAMONI Maria	BEATEP Secrétaire comptable Animatrice Club Coup de Pouce	Retraitée Vacataire Ville d'Ajaccio	Animatrice des ateliers à Saint-Jean

➤ **Résultats attendus et réalisés :**

- Un enrichissement du vocabulaire, un meilleur rapport au livre, à l'écrit en général.
- Une meilleure confiance en soi.
- La capacité de donner du sens à des phrases et de savoir les restituer avec ses propres mots (différencier la langue écrite de la langue parlée).
- La capacité de retranscrire une histoire par un dessin (passage d'un mode d'expression à un autre).
- Le goût de lire pour la famille entière.
- Un suivi à la maison en dehors des ateliers dirigés.

➤ **Difficultés rencontrées :**

- Les tranches d'âge des enfants sont très disparates (parfois des bébés que nous accueillons avec des petits jeux adaptés à leur âge, afin que la famille puisse participer) ; difficile d'intéresser tout le monde à un niveau d'écoute très différent.
- Certains parents peu francophones que nous devons ménager : veiller à ne pas les mettre en difficulté par la lecture, mais les encourager à chaque réussite.
- Le changement des rythmes scolaires a eu des répercussions défavorables sur la participation des familles, vu qu'il ne leur reste que le mercredi après-midi pour d'autres activités : sport, RDV médicaux pour les enfants...

Impacts

- Du lien social s'est créé au fil des ateliers.
- Une bonne dynamique de groupe où chacun joue le jeu.
- Des mères peu francophones qui font l'effort de déchiffrer, suscitant la fierté de leurs enfants.
- Les séances dessins en famille qui resserrent les liens parents/enfants : on produit ensemble.
- L'occasion parfois de glisser vers l'éducatif et le soutien à la parentalité (enfants ayant besoin de cadre, mères débordées...).

- Il faut persévérer à porter les plus faibles vers la culture et l'imaginaire.
- Penser à une petite exposition des dessins en lien avec les histoires entendues.
- La restitution des histoires en images développe une autre forme de langage, celui de l'imaginaire et de la créativité.
- pour 2016 : proposition de porter cette action au sein des trois centres sociaux municipaux afin de multiplier l'action: un planning a été établi (Saint-Jean, Cannes, Salines).
- Recrutement d'une deuxième intervenante vacataire réalisé.

PROGRAMME PREVISIONNEL 2016



1/ COORDINATION DES EQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES DE SOUTIEN :

Poursuite des actions concertées et cohérentes en partenariat élargi.

2/PARCOURS INDIVIDUELS DE REUSSITE EDUCATIVE :

ACTIONS SOCIOEDUCATIVES

1/Mise en place de 14 clubs CPC, CLEM et CLA (premier semestre):

- 8 CPC dans les écoles élémentaires (2 Salines6, 2 Candia, 1 JDE, 2 Cannes et 1 Saint-Jean)
- 4 CLEM (2 à Candia, 1 JDE, 1 Saint-Jean).
- 2 CLA (1 Cannes, 1 Loreto)

Nous espérons, vu la demande des écoles et les besoins recensés, pouvoir maintenir au second trimestre 2016 ces actions de soutien à la scolarité pour les enfants ainsi que celles concernant le soutien à la parentalité.

2/ Participation au concours « Prix des premières lectures » organisé par l'Association Coup de Pouce et en direction de chaque club Coup de Pouce. (Ce prix a reçu pour la première fois le soutien financier de l'Académie Française)

3/ Poursuite et régulation de la formation des intervenants et animateurs des clubs par l'Association coup de pouce.

4/ Orientation pour un soutien scolaire vers les Centres sociaux municipaux

5/ Prévision de sorties éducatives en famille

6/ Poursuite des 4 ateliers de soutien à la parentalité : Ouvrir l'école aux parents, Coup de pouce parents, Lire en famille et ateliers du savoir.

7/ Organisation d'un « Troc habits » : Action organisée par le DRE et des familles volontaires pour échanger et acquérir des vêtements (enfants et adultes)

ACTIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

Sport

1/ Poursuite du partenariat avec la Direction des Sports, notamment dans le cadre du nouveau Contrat de ville : orientations et accompagnement vers associations socioculturelles, centres sociaux et clubs sportifs. Le DRE souhaiterait davantage d'animations sportives pour les enfants de 3 à 6 ans. Nous pensons également pouvoir inscrire quelques enfants à des vacances sportives, organisées par le service des sports.

2/ Orientation des familles lors d'évènements sportifs

Culture et loisirs

1/ Poursuite et renforcement du partenariat avec le Musée FESCH (visites parents/ enfants gratuites 2 mercredis par mois)

Les animatrices du Musée interviennent une fois par mois dans chaque club « coup de pouce », afin de sensibiliser les enfants aux œuvres d'art et de faire émerger leur propre créativité.

Il a été décidé lors de ce partenariat d'organiser une exposition des œuvres des enfants des clubs dans une des galeries du Musée, d'inviter les parents à la découvrir et d'organiser à cette occasion la cérémonie de clôture des clubs dans l'enceinte du Musée : Une belle promotion de la culture en perspective et plus de 70 enfants et familles concernées !

2/ Incitation et accompagnement des familles lors des spectacles « jeune public » proposés par la Ville et autres manifestations

3/ Atelier théâtre : demandé par les écoles mais pas encore activé. (À voir avec centres sociaux et Direction de la Culture)

4/ Poursuite de l'action « lire en famille ».

ACTIONS SANTE

1/ Poursuite des actions individuelles menées avec les médecins et infirmières scolaires.

2/ Reprise des actions de prévention santé individuelles et collectives : psychologue, orthophoniste, nutritionniste.

Le DRE, pour venir en aide aux enseignants, qui se retrouvent démunis devant certaines urgences de diagnostics et liste d'attente chez les spécialistes, a mis en œuvre des séances de dépistages orthophoniques et psychologiques (en cours 25 RDV pour un bilan orthophonique et 15 RDV avec un psychologue qui doit également intervenir de manière collective)

3/ Accompagnement des familles vers médecins ou partenaires du droit commun (accès aux droits).

4/ Prises en charge financières, si nécessaire, après bilan réalisé par l'assistante sociale DRE.

5/Participation du DRE au Conseil Local de Santé Mentale

ACTIONS SOCIALES

Reconduction de toutes les missions afférentes aux travailleurs sociaux, dans un objectif de complémentarité avec les acteurs de droit commun.

CONCLUSION

La Réussite Educative, construite autour d'un accompagnement personnalisé fondé sur la prévention et la bienveillance éducative, adopte une posture de veille attentive aux fragilités, un accompagnement partagé avec la famille dont le but est d'éviter toute forme de rupture.

L'école n'ayant pas la possibilité de répondre à toutes les difficultés et les parents se trouvant parfois démunis, le Parcours de RE est une démarche pertinente pour une approche globale des situations, permettant la complémentarité des prises en charges.

Rappelons que les enjeux de la RE ne se limitent pas à la réussite scolaire, et même si elle favorise la compréhension des attentes de l'école par les jeunes et leurs familles, elle ne peut pas être évaluée sur les résultats scolaires dont elle n'a pas la responsabilité.

De la même façon, si elle participe à la réduction des risques en matière de prévention de la délinquance, elle n'est en aucun cas un dispositif de traitement de la délinquance.

Aujourd'hui, la Réussite Educative s'inscrit pleinement dans les principes fondateurs des « villes éducatrices », et notamment dans une solidarité éducative qui prend en compte les publics qui, parce qu'ils sont en situation de fragilité, sont en risque de marginalisation et/ou d'exclusion.

C'est à ce titre qu'elle a été inscrite dans le pilier « cohésion sociale » du nouveau contrat de ville.

Le DRE, en synergie avec les partenaires du territoire, permet de penser ensemble et de construire des parcours souples dans une pluridisciplinarité enrichissante.

ANNEXE 1

Charte de confidentialité

Préambule

La loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005, portant sur la programmation pour la cohésion sociale, a prévu dans ses programmes 15 et 16, la mise en place de dispositifs pour la réussite éducative.

Le dispositif de réussite éducative vise à mettre en œuvre des actions de soutien et d'accompagnement à la scolarité pour des élèves de la maternelle au lycée, en particulier pour ceux qui se trouvent dans un environnement social et culturel défavorisé.

Le dispositif de réussite éducative s'appuie sur une forte mobilisation de divers acteurs notamment, des intervenants sociaux, sanitaires, éducatifs et culturels. Ces professionnels, chacun dans leur domaine de compétence, seront amenés à assurer un suivi de ces enfants en décrochage scolaire. Dans ce cadre ils devront disposer d'informations présentant un caractère confidentiel.

C'est par conséquent, dans un devoir de déontologie et de respect de la vie privée, qu'il apparaît approprié de présenter une charte de confidentialité ainsi qu'un cadre d'intervention, dont le protocole a pour ambition d'être un outil collégial, opérationnel et pratique, auxquels tous les acteurs participants du dispositif devront se conformer.

En validant ce protocole, les partenaires associés dans ce dispositif reconnaissent la pertinence d'un échange de l'information, encadré.

Protocole sur l'échange de l'information et ses modalités

La diffusion de l'information doit être utile pour la personne qui en fait l'objet.

Une information connue mais non nécessaire à la résolution du problème soulevé n'a pas à être divulguée.

L'information donnée par une institution devient une information partagée.

L'échange d'information ne peut se faire qu'au sein d'une instance opérationnelle, sur des problématiques précises.

Dans la mesure où un des membres de l'équipe pluridisciplinaire a pu constater le non-respect de ces règles concernant l'échange et l'utilisation d'une information, il pourra formuler ses observations par écrit.

Les principes généraux :

Le droit à l'éducation est un droit fondamental dans notre société. Satisfaire ce droit est un des objectifs de l'équipe de réussite éducative, notamment dans les zones urbaines sensibles, au bénéfice des enfants issus d'un environnement défavorisé, et cela, sans se substituer pour autant aux obligations de l'Etat en matière scolaire.

Le dispositif de réussite éducative doit permettre :

- D'apporter une réponse adaptée à chaque situation individuelle.

- D'offrir une aide dans la fonction parentale, un soutien direct aux parents, en vue d'améliorer les conditions de vie de leurs enfants, tout en respectant les choix individuels.
- De développer le dialogue, la relation entre l'entourage familial et les enseignants.

Le principe des actions

Les actions du dispositif de réussite éducative, ont un caractère gratuit et laïc. Ces actions sont menées hors temps scolaire.

Le repérage des enfants et des adolescents est fait par la communauté éducative ou par les travailleurs sociaux.

Les objectifs

Pour les enfants de 2 à 11 ans :

- Prévention précoce du décrochage scolaire et aide à la responsabilisation parentale.
- Education à la santé : sensibilisation et accompagnement des familles les plus fragiles dans l'accès aux soins.
- Prise en charge financière partielle ou totale des soins ou appareillages médicaux (lunettes, prothèses ...) des enfants en grandes difficultés.
- Lutte contre l'obésité.
- Dépistage des troubles du langage.
- Soutien et accompagnement scolaire.

Pour les adolescents :

- Prévention de la délinquance par l'accès à la citoyenneté, à la culture et au sport.
- Consolider les relations parents-adolescents (point écoute).
- Lutte contre le décrochage scolaire.
- Education à la santé : sensibilisation et accompagnement des familles les plus fragiles dans l'accès aux soins.
- Lutte contre l'obésité.
- Prévention risque alcool et toxicomanies.
- Prévention I.V.G.

L'équipe pluridisciplinaire est composée, entre autres et selon les besoins :

- Du coordinateur,
- D'un assistant administratif,
- D'un correspondant de l'Inspection Académique
- D'un médecin,
- D'un psychologue,
- D'un orthophoniste,
- D'un rééducateur psychomotricien,
- D'un enseignant spécialisé (aide et intégration scolaire),
- D'un travailleur social,
- D'un éducateur sportif,
- D'un animateur culturel.

Le coordinateur est chargé de :

- veiller au respect du champ de compétences de chacun des membres,
- veiller au respect des règles applicables par chaque institution,
- garantir le respect du protocole d'échange d'information,
- préparer les réunions,
- s'assurer qu'un compte rendu sera établi.

Modalité de travail

Lors des réunions de travail, l'équipe examine et évalue les situations particulières des enfants en difficulté signalés par le directeur de l'établissement scolaire ou par un travailleur social. L'équipe élabore la mise en œuvre d'actions appropriées.

L'aptitude des accompagnateurs à assurer leur mission d'aide auprès de ces enfants requiert une bonne connaissance du terrain et de l'environnement social et culturel.

Un bilan d'analyse de ces actions sera présenté au comité de pilotage

En vue d'assurer la continuité de l'action éducative de l'école, les accompagnateurs devront compter sur la collaboration des enseignants pour établir la cohérence entre les activités scolaires et les actions d'accompagnement.

Les signataires de la présente charte s'engagent à :

- participer au développement du dispositif de la réussite éducative,
- à mutualiser les compétences de chacun dans le but d'optimiser les conditions de réussite scolaire,
- à formaliser une évaluation objective du dispositif dans l'intérêt des familles et de le pérenniser
- à favoriser la liaison entre les parents et le corps enseignant propice à l'amélioration du suivi scolaire.

ANNEXE 2 et 3

Nouveau dépliant DRE

Article d'une de nos animatrice Coup de Pouce (JDE) dans le journal « Paroles de corse ».

Billet qui a fait suite aux événements de décembre 2015.

ANNEXE 3

Bilan des clubs « coup de pouce » réalisé par l'association coup de pouce

DISPOSITIF DE REUSSITE EDUCATIVE / VILLE D'AJACCIO

Ecole primaire des Cannes

Rue Jean Chiappe – 20090 AJACCIO

04.95.24.76.13